

[FENÊTRES]

SUR COURS



SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 425
6 JUIN 2016
ISSN1241-0497



Pour que les RASED
retissent leur toile

PPCR
De nouvelles
carrières
enseignantes

ENTRETIEN
Annie
Ernaux

A LA UNE

Pour que les
RASED retissent
leur toile



SOMMAIRE

5

L'ENFANT À L'ÉCOLE

L'INCROYABLE CERVEAU
DE MONSIEUR BÉBÉ

6

ACTUS

ISAE À 1200 EUROS :
UN PREMIER PAS
IMPORTANT ET LÉGITIMEDE NOUVELLES CARRIÈRES
ENSEIGNANTES EN 2017

12

DOSSIER

POUR QUE LES RASED
RETISSENT LEUR TOILE

18

JOURNÉES REP+ :
AVEC LE TEMPS...

24

RESSOURCES

FOOTBALL À L'ÉCOLE :
DES BUTS EN COMMUN

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

POLITIQUE DE LA VILLE :
DES QUARTIERS
PRIORITAIRES À LA DÉRIVE

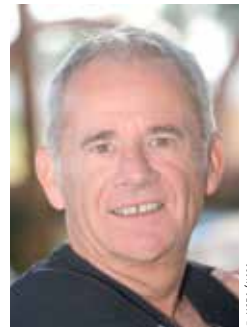
30

GRAND INTERVIEW

ANNIE ERNAUX

ISAE, carrières et loi
travail: mobilisés

Ce n'est que justice. L'ISAE à 1 200 euros dès septembre prochain est une victoire syndicale, pas un cadeau du gouvernement. Personne n'est dupe du calcul électoral d'un gouvernement fortement contesté. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cette augmentation conséquente est le résultat d'une très forte mobilisation des personnels à l'appel du SNUipp-FSU. Les lettres ouvertes à la ministre et au 1er ministre signées par dizaines de milliers jusqu'à la grève de 100 000 collègues le 26 janvier dernier ont démontré la force de cette revendication et l'urgence d'y répondre. Pour autant, des personnels en sont encore privés. Le combat continue pour que l'ISAE soit versée à tous, intégrée en totalité au traitement indiciaire et prise en compte dans nos pensions de retraite.



© MIRA/ANSA

Des modifications importantes vont concerner nos carrières dans un calendrier s'étalant jusqu'en 2020. Elles se traduiront à ce terme par une augmentation, modeste, de nos salaires. Par ailleurs, la possibilité pour tous les PE de parvenir à la fin d'une carrière complète au dernier échelon de la hors-classe est une avancée indéniable. Par contre, la création d'une classe exceptionnelle, réservée à une petite minorité et qui divisera la profession, n'est pas acceptable.

Enfin, depuis trois mois, l'actualité sociale est marquée par la mobilisation contre le projet de loi travail qui fragilise les droits des salariés et facilite les licenciements. Autoritaire et répressif, le gouvernement refuse toujours d'entendre l'opposition majoritaire à ce texte dans notre pays. Pour lui faire entendre raison, la mobilisation doit s'amplifier. La votation citoyenne, la grève et la manifestation nationale à Paris le 14 juin en sont les prochaines étapes. Engageons-nous y pleinement.

Christian Navarro

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis
Bisserkine, Laurence Gaiffe, Valérie Kownacki,
Pierre Magonno, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien
Sihr, Virginie Solunto.
Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi
Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale

L'incroyable cerveau de Monsieur Bébé

Dès ses premiers jours un nourrisson a une notion du nombre, à quelques mois il repère des langages différents. Des résultats que l'on doit aux « *babylabs* », laboratoires de recherches sur les tout-jeunes.

À quelques jours, le bébé fait la différence entre des quantités bien distinctes. C'est pour ces découvertes mathématiques sur le nourrisson que Véronique Izard, chargée de recherche au Laboratoire de psychologie de la perception a reçu récemment la médaille de bronze du CNRS. En France se développent depuis quelques années, comme dans d'autres pays, des *babylabs*, laboratoires-enfants qui étudient le développement cognitif, émotionnel ou moteur des bébés dès la maternité. Au-delà de l'engouement pour les neurosciences, ces équipes de Paris, Dijon ou encore Aix-Marseille cherchent à confirmer ou infirmer des intuitions, « avec des protocoles scientifiques fondés sur la preuve », précise la chercheuse. L'activité cérébrale, via des capteurs, n'est pas la seule observée. Sont aussi étudiés les mouvements du regard, les réactions motrices ou auditives. Ainsi le *babylab* de Grenoble a repris avec des bébés français les études sur les langues.

Bébés multilingues

Naturellement le bébé est multilingue, sensible à tous les sons, c'est à partir de 6 mois qu'il se « spécialise » dans la langue entendue. Le son *k* par exemple est prononcé plus tardivement par les petits Anglais que les Français, non pas pour une raison physiologique comme on l'a longtemps cru mais parce que ce son est moins fréquent dans leur langue. Des résultats qui peuvent encourager l'écoute de différentes langues très tôt, tout comme les travaux de Paris-Descartes sur les mathématiques confirment l'importance de la distinction entre les mots nombres, facilement appris, et la compréhension réelle de la quantité correspondante, beaucoup moins évidente. Sans tout expliquer des premiers apprentissages ni trouver des prolongements immédiats dans les classes, ces travaux de recherche peuvent intéresser dans leurs pratiques parents, médecins, enseignants, aider à comprendre les blocages quand ils surviennent.

LAURENCE GAIFFE

Les *babylabs*, comme ici à Grenoble, étudient comment l'enfant développe ses capacités de perception, d'action, de langage et de compréhension du monde qui l'entoure.



BÉBÉS

DANS LE DOUTE

Alors que jusqu'à présent les experts tablaient sur une évaluation de ses propres choix à partir de l'âge de 6 ou 7 ans, des chercheurs du CNRS viennent de démontrer que les bébés âgés de 20 mois seraient déjà capables d'exprimer leur doute et d'adapter leur comportement face à une situation. Les experts après avoir dissimulé un objet sous une boîte, ont interrogé des bébés sur l'emplacement du jouet. Lorsque l'enfant avait un doute, il a préféré demander de l'aide via des gestes plutôt que d'indiquer la mauvaise boîte en choisissant au hasard.

CRÈCHES

EN AUGMENTATION

Le nombre de places en crèches a augmenté de 8 918 en 2015, selon la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF). Les dépenses Fonds national d'action sociale qui finance crèches, centres de loisirs et autres actions en faveur des jeunes ont augmenté de 5,1% en 2015. La CNAF a fait d'autre part état d'un « recul de l'offre » du côté des assistantes maternelles. Avec 41811 créations de places en crèche sur 3 ans, les objectifs du plan quinquennal de plus de 100 000 places en crèches et plus de 100 000 places chez les assistantes maternelles pourront difficilement être atteints.

MIGRANTS

DE PLUS EN PLUS DE MINEURS ISOLÉS

88 265 mineurs non accompagnés ont gagné l'Europe en 2015, selon les données publiées par Eurostat. Ce chiffre a doublé en 2014 et quadruplé en 2015. Chiffre auquel on peut ajouter l'inquiétante disparition depuis deux ans de 10 000 enfants selon Europol. Ces enfants, essentiellement afghans, qui fuient, sans leur famille les violences de leur pays se réfugient vers les pays d'Europe, la plupart ayant signé la Convention internationale des droits de l'enfant qui interdit d'expulser un mineur non accompagné et implique de le prendre en charge jusqu'à sa majorité. Plus de 35 000 de ces enfants rejoignent la Suède, loin devant la France qui n'en a accueillis que 320 en 2015.

COLOMBIE

LES ENFANTS SOLDATS DÉMOBILISÉS

Le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont annoncé le 15 mai à La Havane (Cuba), un accord afin que les mineurs de moins de 15 ans puissent quitter la guérilla marxiste. Cette initiative fait partie des mesures visant à mettre fin au conflit armé colombien qui dure depuis plusieurs décennies. Les FARC n'ont pas révélé le nombre d'enfants enrôlés dans leurs rangs, au sein de laquels on dénombre encore 7 000 combattants.

UNESCO

VIOLENCES LIÉES AU GENRE

L'Unesco a rendu public le 17 mai un rapport consacré à la question de l'homophobie et de la transphobie dans l'éducation. Le rapport souligne notamment qu'une part importante des élèves LGBT sont victimes de violence homophobe et transphobe dans toutes les régions du monde (de 16 % au Népal à 85 % aux États-Unis). Entre autres recommandations, les

Nations Unies préconisent de « mettre en place des politiques globales à l'échelle nationale et dans les établissements afin de prévenir et combattre la violence en milieu scolaire » et de « mieux former les personnels. »

CHILI

LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION EN QUESTION

La réforme de l'éducation chilienne promise par la présidente Michelle Bachelet commence à se mettre en place. Elle vise à réformer un système éducatif largement privatisé et inégalitaire, notamment en nationalisant la gestion des écoles publiques et en ouvrant l'accès aux études supérieures. Pas assez vite au gré des étudiants qui sont de nouveau dans les rues de Santiago du Chili pour demander l'accélération de la réforme. Dans les universités, près de 145 000 étudiants (sur un million), appartenant aux catégories les plus pauvres de la population ont commencé cette année à étudier gratuitement, pour la première fois en 35 ans.

UNION EUROPÉENNE

DES FRUITS CONTRE L'OBÉSITÉ

Plus de fruits, de légumes et de produits laitiers dans les écoles. C'est ce que vient de décider l'Union européenne qui fusionnera à partir du 1^{er} août 2017 les deux programmes qui organisent actuellement la distribution de fruits, de légumes et de lait auprès des jeunes Européens. Ces programmes existent depuis 40 ans pour le lait et depuis 2009



pour les fruits et ils ont touché une dizaine de millions d'enfants en 2014-2015. Pas si mal, mais ces fonds ne sont utilisés qu'à 60% en raison surtout de leur lourdeur quand, administrative, parallèlement, les risques d'épidémie d'obésité en Europe ne cessent d'augmenter.

Selon l'Organisation mondiale de la santé en effet, 59% des Européens dont 20 millions d'enfants sont en surpoids, seuls 36% consomment

leurs « 5 fruits et légumes par jour » et les adolescents ne mangent que 30 à 50% des apports en fruits et légumes journaliers recommandés. D'où la nécessité d'un nouveau programme qui se veut plus simple et accessible. 250 millions d'euros seront donc débloqués contre 190 aujourd'hui. Pour le député Marc Tarabella rapporteur du projet au Parlement européen, ces fonds permettront de proposer à plus de trente millions d'écoliers « une nourriture saine dès le plus jeune âge, d'instaurer une pédagogie autour des aliments, de lutter contre l'obésité, mais aussi de faire la promotion [...] des produits locaux et régionaux ». Pour être « studieux, solides, forts et vigoureux, buvez du lait » lançait Pierre Mendès-France dans les années 50 pour combattre la sous-alimentation. *Mangez des fruits*, ajoute l'Europe aujourd'hui pour contrer ses excès. ALEXIS BISSERKINE

Christian Mouhanna, chercheur associé au CESDIP*, spécialiste des questions de police et de justice

3 QUESTIONS À



« Plus les confrontations durent, plus il y a de risques »

Comment expliquer les violences qui émaillent les manifestations contre la loi travail ?

L'existence de groupes incontrôlés a toujours fait partie de l'histoire des manifestations de rue. Ce que l'on constate c'est que plus les confrontations durent, plus il y a de risques que cela dégénère en affrontements violents. La lassitude face à des actions qui se multiplient sans résultat concret génère une perte de contrôle des acteurs-manifestants et policiers- qui suscite elle-même des réactions puis des surréactions aboutissant à une

spirale de la violence. De plus, à chaque fois qu'il y a des actes de violence, ils discréditent ceux à qui on les attribue.

Certains de ces acteurs n'ont-ils pas intérêt à ces débordements ?

Le gouvernement et la police ont plutôt intérêt à éviter que les manifestations ne débouchent sur des violences graves sous peine d'être discrédités et de voir enfler la contestation. C'est pourquoi les gendarmes mobiles et les CRS ont un entraînement spécifique. Mais le mouvement qui dure et la mobilisation des forces de police sur d'autres terrains mettent dans la

rue des policiers moins professionnels, plus enclins à dérapier. Du côté du mouvement social, des violences qui vont trop loin risquent de pourrir la situation, de dissuader les manifestants et de minorer son audience. Le gouvernement est pris en étau et sa gestion du mouvement est discutable. Il n'y a qu'en France qu'on doit protester pendant longtemps pour avoir le droit de négocier.

Quelle responsabilité pour le mouvement syndical ?

L'organisation d'un service d'ordre semble indispensable. Il y a en France une tradition de négocia-

tion avec les services de police sur la gestion des manifestations. L'objectif pour les syndicats est d'éviter tout ce qui va nuire à l'image du mouvement. Mais tous n'ont pas comme la CGT des militants expérimentés pour encadrer et protéger les cortèges. Et reste posée la question des groupes radicaux venus pour casser du flic. Impossibles à contrôler à cause de leur mobilité et de leur aptitude à se fondre dans les manifestations, ils font le jeu du pouvoir répressif car dans l'opinion publique, la violence discrédite tous les mouvements et l'amalgame est vite fait.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL
*Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales

ISAE à 1200 euros : un premier pas important et légitime

L'annonce de porter l'ISAE à 1200 euros est une simple mesure de justice qui vient récompenser l'importante mobilisation des enseignants sur ce dossier. Il faut aller plus loin en permettant à tous d'en bénéficier et en mettant fin au déclassement salarial dont sont victimes les enseignants du premier degré.



gnants sont toujours injustement privés de l'ISAE (voir ci-dessous) et passent à côté d'une revalorisation qui doit être intégrée au traitement indiciaire pour être prise en compte dans le calcul de la retraite. D'autre part, le déclassement salarial des enseignants est loin d'être résorbé malgré les avancées contenues dans le protocole PPCR (voir pages 10 et 11). Le déblocage du point d'indice et sa hausse de 1,2% ne sont pas à la hauteur des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis des années. Conséquence : le métier souffre toujours d'un sérieux manque d'at-

tractivité qui pèse sur le nombre d'inscrits au concours de recrutement. Pour le SNUipp-FSU, l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE n'est qu'une première étape vers une revalorisation à la hauteur de l'engagement professionnel des PE et qui doit porter leur rémunération à la hauteur de leurs collègues européens. PHILIPPE MIQUEL

En annonçant le 3 mai, en clôture des journées de la refondation, une augmentation de 800 euros de l'ISAE pour la rentrée 2016, le Premier ministre a simplement réparé une injustice vieille de 25 ans. C'est ce que demandait le SNUipp-FSU qui n'a pas ménagé ses efforts pour obtenir l'application dès septembre prochain de ce geste légitime de reconnaissance salariale. Cette avancée importante doit aussi largement à la mobilisation des enseignants du primaire. À l'appel du syndicat, ils étaient 51 000 à signer une lettre à la ministre en novembre 2015, plus de 100 000 en grève le 26 janvier 2016 et près de 26 000 à s'adresser au Premier ministre dans une lettre remise à Matignon le 22 mars dernier. Pour autant, tout n'est pas réglé. Quelque 15 000 ensei-



EXCLUS DE L'ISAE : RÉPARER L'INJUSTICE

Enseignants de SEGPA, d'EREA, d'ULIS collège, de classes relais, enseignants en milieu pénitentiaire, animateurs TICE, enseignants référents ou encore conseillers pédagogiques sont les grands oubliés de l'augmentation de l'ISAE qu'ils ne perçoivent toujours pas. Faut-il considérer que ces enseignants, qui exercent souvent en milieu difficile, ne font pas partie de « ces nouveaux hussards de la République [qui] rendent un immense service à la Nation » évoqués par Manuel Valls dans son discours du 3 mai ? Destinataires comme tous les personnels du premier degré de la lettre de la ministre annonçant le versement de l'ISAE à tous ceux « qui font vivre l'école au jour le jour », ils en sont pour le moment exclus. Une injustice à réparer d'urgence pour le SNUipp-FSU qui a immédiatement lancé une initiative de pétition en ligne* déjà signée par près de 3 000 enseignants. Il portera ce dossier dans la prochaine réunion du 16 juin (voir ci-contre).

* <http://isae-pour-tous.snuipp.fr/>

EN BREF

VERSEMENT DE L'ISAE

QUAND ET COMBIEN ?

À partir de la rentrée 2016, l'ISAE sera versée mensuellement. Son montant brut est de 100€, soit 100€ brut par mois. Les enseignants des écoles concernés toucheront donc dès septembre 2016 une indemnité mensuelle d'environ 86€ net. Les personnels à temps partiel percevront mensuellement la somme proportionnelle à leur quotité de service. Seront versés en juin, aux personnels concernés, les 200€ brut restant de la prime de 400€ attribuée pour l'année scolaire 2015-2016.

FONCTIONS PARTICULIÈRES

RENDEZ-VOUS LE 16 JUIN

Après plusieurs relances dont plusieurs courriers unitaires, le ministère a enfin fixé une date de discussion, le 16 juin prochain, pour évoquer le dossier indemnitaire de certaines fonctions (enseignants en SEGPA, en EREA, animateurs TICE...) Pour le SNUipp-FSU, l'objectif de cette réunion est bien de remettre à plat des régimes indemnitaires totalement dépassés. Le syndicat se saisira de cette réunion pour exiger qu'il soit mis fin à l'injustice qui frappe de nombreux personnels qui œuvrent au quotidien à la réussite de tous les élèves et sont encore écartés de toutes mesures financières, notamment du bénéfice de l'ISAE à 1200 euros par an.

PROMOS

DU MIEUX DANS L'ACCÈS À LA HORS-CLASSE ?

Le ratio 2016 qui détermine les possibilités de promotion à la hors-classe a été porté à 5% (4,5% en 2015), encore loin du ratio de 7% qui s'applique aux enseignants du second degré. Cette année, ce sont près de 10 000 enseignants des écoles qui pourront y accéder. Si en 2013 (derniers chiffres connus), plus de la moitié des PE (53%) partaient encore à la retraite sans intégrer à la hors-classe, l'augmentation du ratio devrait progressivement permettre à tous les personnels d'en bénéficier avant leur départ. Une disposition figurant dans le PPCR en cours de finalisation (voir p.10-11) qui indique que l'accès à la hors-classe sera possible dès le 9^e échelon.

80,7%

C'est le pourcentage de jeunes jugés «lecteurs efficaces» lors de la Journée défense et citoyenneté 2015 selon les données du ministère de la Défense, rapportées en mai dans une note de la DEPP, direction de l'évaluation de la prospective et de la performance. En revanche 9,4% sont «lecteurs médiocres» et 9,9% ont des difficultés «sévères», des chiffres supérieurs d'un point à ceux de 2014.



Une délégation a été reçue au ministère.

ASH

LES EREA MOBILISÉS

Le 1^{er} juin, les enseignantes et les enseignants des EREA étaient mobilisés partout en France pour

revendiquer un renforcement de l'enseignement adapté du second degré, avec des PE-éducateurs spécialisés, revalorisés, et des moyens pour la réussite de tous leurs élèves. À l'issue d'un rassemblement national à Paris qui a réuni plus de 200 d'entre eux, une audience s'est tenue au ministère au cours de laquelle le SNUipp-FSU a obtenu l'engagement de la réouverture du groupe de travail au point mort depuis des mois, avec un premier rendez-vous dans la semaine du 12 juin.

Rubrique [Le syndicat/les interventions](#)

MIGRANTS

L'ÉDUCATION NATIONALE ARRIVE DANS LA JUNGLE

Deux enseignants des écoles ont enfin été affectés par l'Éducation nationale à la scolarisation des enfants de migrants dans la «jungle» de Calais. Arrivés le 23 mai, ils ont commencé un travail d'évaluation des besoins d'une cinquantaine d'enfants avant de leur proposer au plus vite trois séquences quotidiennes d'1h30 dans deux classes équipées à proximité du camp. Il était temps. L'école laïque du chemin des dunes, ouverte depuis plusieurs mois et soutenue par Solidarité laïque, continue quant à elle son travail d'accueil auprès des migrants.

de l'école pour combattre les inégalités, l'organisation et le fonctionnement de l'école, les droits à réaffirmer et à conquérir pour les personnels, et enfin, la question d'un syndicalisme capable d'obtenir des avancées pour transformer l'école et la société.

RURAL

ENCORE DES CONVENTIONS ?

Développer les conventions ruralité entre l'Éducation nationale et les élus locaux, c'est l'objectif annoncé par le gouvernement le 20 mai à l'occasion du 3^e comité interministériel aux ruralités. 20 nouveaux départements devraient s'ajouter aux 15 qui se sont déjà accordés sur une restructuration du réseau scolaire en échange, au mieux, d'un maintien des moyens affectés aux écoles. Pour le SNUipp, cette politique se traduit trop souvent par des fermetures de classes et d'écoles, par des RPI concentrés, par des modèles «loin de l'ambition d'un réseau scolaire rural de qualité et de proximité».

RODEZ-AVEYRON

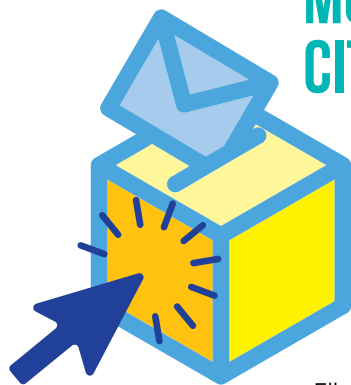
LE SNUIPP-FSU EN CONGRÈS

C'est parti! Dès ce lundi 6 juin, ce sont plus de 480 militants du SNUipp qui se réunissent en congrès pendant une semaine à Rodez pour fixer les orientations de leur syndicat pour les 3 ans à venir. Les débats seront centrés autour de 4 thèmes : la transformation



14 JUIN

MOBILISATION ET VOTATION CITOYENNE CONTRE LA LOI TRAVAIL



La mobilisation engagée par une large intersyndicale contre la loi travail ne faiblit pas. Bénéficiant du soutien majoritaire de l'opinion publique, les syndicats ont obtenu le retrait ou la modification de certaines dispositions du projet de loi. Pour autant, son cœur qui permet à un accord d'entreprise de se substituer à la loi ou aux conventions collectives, même s'il est plus défavorable aux salariés, demeure. C'est pourquoi la CGT, FO, la FSU, Solidaires, l'UNEF, l'UNL et la FIDL appellent à un nouveau temps fort de grèves et de manifestations le 14 juin prochain.

Elles organisent dans le même temps une votation citoyenne dans les entreprises, les administrations et les lieux d'étude. Le SNUipp-FSU appelle les enseignants des écoles à participer massivement à ce moment de démocratie en votant en ligne ou avec les bulletins «papier». FRANCIS BARBE

Rythmes scolaires : le rapport égaré de l'Inspection générale

Un nouveau rapport sur le temps périscolaire vient d'être publié. Celui de l'Inspection générale sur le temps de l'école et ses effets pédagogiques est sous le tapis depuis près d'un an.

Depuis des mois, la question des rythmes c'est la question du périscolaire. Et pendant ce temps-là, la dimension pédagogique et professionnelle continue d'être occultée. Dernière exemple en date, la publication d'un rapport de la sénatrice Françoise Cartron bouclé en six mois qui se contente d'étudier les PEDT et de reconnaître, malgré un bilan trop souvent élogieux, des inégalités entre communes quant à la qualité des activités proposées ou à leur gratuité. Après les enquêtes des maires de France, celle de la CNAF, voilà une littérature consistante sur le périscolaire. De son côté, le ministère de l'Éducation nationale se montre beaucoup moins pressé de rendre publics ses bilans. Depuis près d'un an, le rapport de l'Inspection générale sur « *l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires* » est toujours dans le placard de la ministre. « *Pourquoi cette rétention ?* » s'est interrogé le SNUipp-FSU qui demande la transparence promise notamment par Vincent Peillon. Alors, ministre de l'Éducation, ce dernier expliquait qu'il était indispensable de rendre compte à la nation des politiques publiques. « *Il serait temps de disposer de ces premières données pour analyser, réorienter ou remettre à plat ce qui doit l'être* » a demandé le syndicat. C'est bien la



réussite scolaire qui était au cœur de cette réforme. Et de vraies questions professionnelles se posent concernant l'instauration de cette cinquième matinée et le raccourcissement des après-midis scolaires.

Le dossier n'est pas clos

Pour l'heure, les effets pédagogiques des nouveaux rythmes donnent souvent lieu à des commentaires hasardeux ou des vérités sorties du chapeau. À plusieurs reprises, la ministre de l'Éducation nationale a affirmé que les élèves de CP auraient trois semaines d'avance en lecture... En terme d'acquis ? De programmation ? On cherche encore l'enquête objective qui lui a permis d'avancer une telle conclusion... La situation de la maternelle mérite également d'être analysée. Beaucoup trop d'organisations imposées tiennent insuffisamment compte de l'âge des enfants, ignorant un grand nombre de recommandations dont celles du comité de suivi. Et puis, il y a les effets des après-midis écourtés sur l'enseignement de matières comme l'EPS, les arts, les sciences... Le ministère ne peut pas passer sous silence l'ensemble de ces données pédagogiques, le rapport doit être rendu public. Le dossier n'est pas clos.

HANDICAP

DU MIEUX DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP ?

L'Élysée a annoncé que les emplois précaires en contrat unique d'insertion (CUI) sur des missions d'AVS seront transformés en emplois d'accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH) d'ici cinq ans. 6 000 contrats transformés à la rentrée 2016 et 32 000 sur cinq ans. Une annonce qui va dans le bon sens mais qui, compte tenu de ce calendrier, ne permettra pas de régler la situation des quelque 50 000 AVS aujourd'hui en poste sous contrat de deux ans non renouvelable. Pour le SNUipp-FSU, ces personnels qui ont développé des compétences au service des élèves et de l'école doivent tous voir leur emploi pérennisé avant la fin de leur contrat. Le calendrier doit donc être réduit à deux ans. Par ailleurs, le statut d'AESH reste encore très éloigné du cadre général de la fonction publique. La "CDisation" n'est accessible qu'après six années effectuées en CDD et les conditions d'embauche, pour la plupart à temps partiel, ne permettent pas une rémunération décente (de 650 à 890 € mensuels en moyenne). Enfin, l'accompagnement doit encore se professionnaliser et s'étendre à tous les temps de l'enfant : à la cantine, lors des activités périscolaires ou au cours de leur vie extra-scolaire. FRANCIS BARBE

HAUTS-DE-SEINE

LES 13 « RECALÉS » DES PERMUTS FINALEMENT AUTORISÉS À PARTIR

Suite aux multiples interventions du SNUipp-FSU 92, appuyées par le secrétariat général du syndicat, le rectorat de Versailles et le ministère sont revenus sur la décision de refuser la permutation de 13 enseignants de l'académie pourtant retenus par le groupe de travail ministériel chargé d'examiner les situations les plus difficiles. Ces enseignants rejoindront donc leur département d'accueil à la rentrée 2016. Pour le SNUipp, « *bloquer leurs mutations aurait été injuste, contre-productif, et aurait participé à l'absence d'attractivité de l'académie.* »

GUYANE

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR TOUT LE DÉPARTEMENT

Toute la Guyane, à l'exception d'un réseau restant en REP, sera bien classée en REP+ à la rentrée 2016, avec l'ensemble des moyens qui vont avec. C'est ce qu'a obtenu l'intersyndicale du département qui, à l'initiative du SNUipp-FSU, était mobilisée afin d'obtenir du ministère qu'il respecte l'engagement pris l'an passé. Une grève très suivie avait paralysé le département le 24 mai dernier, tandis que le syndicat était reçu en urgence au ministère.

ALPES-MARITIMES

LE TEMPS PARTIEL REMIS EN CAUSE

Le bras de fer est engagé entre le SNUipp-FSU et l'Inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes qui entend, pour la première fois dans le département, limiter l'accès au temps partiel sur autorisation. Une décision inacceptable pour le syndicat, qui refuse que soit ôtée aux enseignants des écoles cette possibilité de concilier vie familiale ou situations personnelles difficiles et vie professionnelle ou. Une CAPD spéciale se tiendra le 8 juin à ce propos et une audience a été demandée au recteur. L'occasion de lui remettre une pétition intersyndicale qui a déjà recueilli près de 1 500 signatures.

De nouvelles carrières ensei

Résultat des principes retenus par le protocole PPCR, dans lequel la FSU a beaucoup œuvré pour une amélioration des carrières pour tous, les carrières des enseignants vont être progressivement renouvelées entre 2017 et 2020. Dorénavant, l'avancement dans la carrière devrait se faire selon un rythme unique pour tous mais avec deux moments d'accélération au 6^e et 8^e échelon pour 30% des enseignants. Au-delà de la hors-classe actuelle qui devrait concerner tous les enseignants, une classe exceptionnelle réservée à certaines fonctions va être créée. Cette refonte de la carrière s'accompagne d'une nouvelle grille de salaires revalorisée et de nouvelles modalités d'évaluation. Au final, si ces mesures ne permettent pas de rattraper les pertes de pouvoir d'achat des enseignants des écoles, il y aura tout de même un mieux pour les salaires et les carrières. On peut contester l'impasse sur les débuts de carrière quand on sait le peu d'attractivité du métier ou la création de la classe exceptionnelle qui ne concernera qu'une petite minorité de personnels, ce qui n'est pas acceptable. A contrario, la combinaison des différents éléments (nouveaux indices, reclassement, accès la hors-classe pour tous) produira une augmentation du traitement pour tous avec de meilleures perspectives de carrière par rapport à l'existant.



Les grilles des salaires revalorisées

Intégration de l'ISAE : un tiers de l'ISAE (400 euros brut sur les 1 200 €) sera intégrée au salaire, soit 9 points d'indice (4 points en 2017 et 5, en 2018)

Début de carrière : seul le premier échelon qui n'est appliqué que 3 mois, est réellement revalorisé. Il passe de 349 à 390 points d'indice (soit une augmentation de 122 € nets mensuels). Alors que notre métier connaît un problème d'attractivité, le SNUipp-FSU conteste ce choix.

Milieu de carrière : un gain de 23 points d'indice pour les échelons 7 et 9 (soit 53€ nets mensuels), et de 26 points pour le 8^e échelon (soit 64€ nets mensuels).

Fin de carrière : l'indice terminal de la hors-classe passe de 783 à 821: soit 110 euros nets mensuels.

Un nouveau déroulement de carrière

Actuellement, la carrière des enseignants se décline en 2 grades: la classe normale et la hors-classe. Un troisième grade, la classe exceptionnelle, va être créé. Elle sera réservée à certaines fonctions.

La hors-classe pour tous

Aujourd'hui, tous les enseignants n'atteignent pas la hors-classe. Or, le protocole PPCR prévoit que tous les fonctionnaires ayant des carrières complètes connaissent au minimum deux grades. C'est une première avancée. Reste maintenant à garantir que tous les professeurs des écoles pourront accéder à l'échelon terminal revalorisé (821) de la hors-classe.



Le SNUipp-FSU a demandé une « clause de sauvegarde » qui permettrait à tous les enseignants

bloqués au 1^{er} échelon de la classe normale d'être promus automatiquement au bout de 3 ans d'ancienneté.

De nouvelles modalités d'accès à la hors-classe

Pour permettre à tous les professeurs des écoles de terminer leur carrière en fin de hors-classe, il faut que les possibilités d'accéder à celle-ci augmentent. À partir de 2017, il sera possible d'y accéder à partir de 2 ans d'ancienneté dans le 9^e échelon de la classe normale. Le taux d'accès à cette hors-classe doit progressivement rejoindre celui du second degré. (En 2016, il était de 5% pour les professeurs des écoles contre 7% pour le second degré.) Mais le ministère n'envisage un calendrier d'égalité qu'à horizon 2020 ce qui est beaucoup trop tard pour le SNUipp-FSU.

gnantes à partir de 2017



© SHUTTERSTOCK

Un rythme d'avancement rénové

Classe normale : de 24 à 26 ans

Finis les 3 rythmes d'avancement (grand choix, choix, ancienneté) : une cadence unique calée sur le rythme moyen se met en place sauf aux échelons 6 et 8 où 30 % des enseignants de chacun des échelons bénéficieront d'une accélération d'une année à chaque fois sur la base de nouvelles modalités d'inspection.

En 2020, la carrière en classe normale d'un professeur des écoles durera donc entre 24 et 26 ans. Auparavant, avec les 3 rythmes, elle pouvait durer en théorie entre 20 ans et 30 ans.

Hors-classe : en moyenne 8 an et demi

La carrière à la hors-classe se fait toujours selon un rythme linéaire et dure 8 an et demi quand on y accède à partir du 11^e échelon de la classe normale.

Une nouvelle évaluation des enseignants

La rénovation de la carrière qui met fin aux trois rythmes d'avancement bouleverse par conséquent l'évaluation des enseignants. Le ministère propose donc d'ouvrir une discussion avec l'ob-

jectif de réviser les modalités d'inspection. Il avance d'ores et déjà quelques principes : une évaluation plus formative davantage basée sur le conseil et des rendez-vous de carrière destinés à différencier l'avancement avec notamment les accélérations de 12 mois aux 6^e et 8^e échelons. La note devrait être supprimée. Rien n'est dit sur les autres modalités pratiques de ces nouvelles dispositions. Maintien de l'inspection en classe ? Entretien individuel ? Quelle prise en compte de l'ancienneté ? Quel barème transparent pour les accélérations de carrière ? Un groupe de travail doit se mettre en place en juin pour avancer sur le sujet.



Le SNUipp-FSU y portera :

- une évaluation déconnectée de la carrière pour la recentrer vers le conseil, l'accompagnement et le développement de la formation continue.
- un rapport de professionnel à professionnel entre les inspecteurs et les enseignants, basé sur la confiance et l'expertise au service de la réussite des élèves.

Trois groupes de travail à venir :

- les corps à petits effectifs, tels que les instituteurs et PEGC,
- le 3^e grade et ses modalités d'accès,
- l'évaluation des enseignants.

Création d'une classe exceptionnelle

Le ministère propose de créer un troisième étage à la carrière des enseignants. Mais, contingentée, cette classe exceptionnelle ne sera accessible qu'à une infime partie des professeurs des écoles hors-classe par :

- une entrée « fonctionnelle » (80%) : à compter du 3^e échelon de la hors classe et après 8 ans d'exercice sur quelques fonctions spécifiques ou dans des conditions difficiles (direction d'école, CPC et éducation prioritaire)
- une entrée « au mérite » (20%) : à compter du dernier échelon, pour la reconnaissance d'une « valeur professionnelle exceptionnelle ». Mais cela recoupera sans doute les mêmes enseignants que l'entrée « fonctionnelle ».



Le SNUipp-FSU a indiqué son opposition à ce nouveau grade dès que le ministère l'a proposé durant les chantiers métiers en 2013. Il ne représente pas une perspective de fin de carrière pour tous les professeurs des écoles puisqu'il ne sera réservé qu'à certaines fonctions et certains enseignants. C'est l'introduction d'une fin de carrière à deux niveaux, un outil « managérial » récompensant quelques milliers d'enseignants exerçant des fonctions spécifiques et « choisis » par la hiérarchie.

UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le calendrier

La nouvelle grille des salaires va se mettre en place progressivement entre 2017 et 2020. La première étape de revalorisation démarre à partir du 1^{er} janvier 2017. Mais c'est à partir de septembre 2017 que les enseignants seront reclassés dans les nouvelles grilles. Des gains indiciaires interviendront encore aux 1^{er} janvier 2018 et 2019. Enfin, en 2020, le 7^e échelon de la hors-classe sera créé (indice 821).

Le reclassement au sein de la nouvelle grille

Dès le 1^{er} septembre 2017, les enseignants seront donc reclassés dans les nouvelles grilles en conservant l'intégralité de l'ancienneté acquise dans l'échelon d'origine. Pour la classe normale, le reclassement interviendra le plus souvent à l'échelon équivalent. Pour la hors-classe, il se fera à l'échelon comportant un indice égal ou immédiatement supérieur.

POUR QUE LES RASED RETISSENT LEUR TOILE

La nouvelle circulaire sur le fonctionnement des RASED doit être mise en œuvre alors que les effectifs de ces derniers n'ont pas été reconstitués après la grande purge des années 2007-2012. Dans ce contexte, comment faire pour que ça marche ?

DOSSIER RÉALISÉ PAR
ALEXIS BISSERKINE
VALÉRIE KOWNACKI
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL

Les RASED nouveaux sont-ils arrivés ? La circulaire du mois d'août 2014 appelle à revoir leur fonctionnement, mais comment faire quand 5 000 postes supprimés entre 2007 et 2012 n'ont pas été reconstitués et que de nombreux réseaux, même en REP+, restent encore aujourd'hui incomplets ? En effet, les Réseaux d'aide aux élèves en difficulté ont perdu le tiers de leurs effectifs, ces derniers ayant été stabilisés autour de 10 000 depuis. Si le ministère n'a pas annoncé les créations de postes qui permettraient de retrouver le niveau d'avant l'ère Sarkozy, sa circulaire a au moins le mérite de reconnaître l'importance des réseaux pour l'école tout en réinterrogeant leur rôle dans l'institution. Cette reconnaissance passe par une réaffirmation de leurs missions. Le ministère rappelle ainsi que « *Les enseignants spécialisés apportent une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement, le psychologue scolaire aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation* ». Mais la circulaire ne se contente pas de rafraîchir

« LES ENSEIGNANTS ORDINAIRES ONT ÉTÉ ENCLINS À DÉLÉGUER TOUT (E QUI SORTAIT DU CADRE À UN SPÉCIALISTE ET SE TROUVENT DÉMUNIS FACE À UN ENFANT PARTICULIER. »

la mémoire de celles et ceux qui auraient oublié le rôle et l'apport des réseaux, elle donne clairement à ces derniers une nouvelle dimension en les incluant dans le pôle ressource de circonscription piloté par l'IEN. Pôle qui « *regroupe tous les personnels de l'Éducation nationale* » et qui, pour répondre à la demande d'un enseignant ou d'une école « *peut solliciter et fédérer* » conseillers pédagogiques, maître formateurs, animateurs Tice, enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap et bien sûr, les maîtres spécialisés E et G et, les psychologues scolaires (lire p14).

Un espace de travail commun, un espace intermédiaire

Intervention directe auprès des élèves, accompagnement des enseignants, le RASED doit désormais répondre à cette double mission. Plus facile à dire qu'à faire, d'abord pour une simple raison

arithmétique. Les pertes de postes se sont traduites au final par la disparition de réseaux, tandis que de nombreux autres se retrouvent incomplets aujourd'hui.

Seconde raison de cette difficulté, avec la mise en place des pôles ressources les équipes de circonscription, les RASED et les enseignants des écoles doivent inventer eux-mêmes la meilleure



articulation possible. Elle doit répondre aux besoins des élèves en grande difficulté, mais aussi à ceux des enseignants. Elle ne doit pas céder à l'externalisation et à la médicalisation de la difficulté scolaire, mais sans laisser aucun élève de côté et en aidant les enseignants, parfois submergés par des comportements ou des difficultés difficiles à gérer. Un travail collectif s'impose, mais il n'est pas facile.

Corinne Mérini, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation le confirme. Pour elle cette remise en cause du rôle de chacun est aussi génératrice de tensions. «*Les dilemmes rencontrés ne sont pas les mêmes pour chacun des deux métiers. Face à un élève en difficulté ou à besoins particuliers, le maître de la classe va se demander s'il doit ralentir ou bien faire le programme, s'il doit aider cet élève ou gérer le collectif, s'il doit faire apprendre ou préserver la paix sociale. Le maître spécialisé va lui se demander s'il doit travailler en continuité ou en rupture avec la classe*» dit-elle. La confrontation entre les deux ouvre, selon la chercheuse, un espace de travail commun, un espace «*intermétier*» qui demande à chacun de réorganiser ses pratiques, ce qui ne va pas de soi.

Un new deal entre maîtres ordinaires et spécialisés

Faut-il «*déspecialiser les savoirs liés aux élèves à besoins particuliers*» et installer «*un véritable New deal*» ? comme le propose Philippe Mazureau.

«*Les enseignants ordinaires, dit-il, ont été enclins à déléguer tout ce qui sortait du cadre à un spécialiste et se trouvent démunis face à un enfant particulier parce qu'ils considèrent que ça ne fait pas partie de leur professionnalité. Les enseignants spécialisés, eux, doivent davantage revenir dans l'environnement de la classe pour y percevoir ce qui fait problème et rentrer dans un espace de coopération avec l'enseignant*» (lire p17).

À l'école des Provençaux à Reims, on n'a en tout cas pas hésité à franchir le pas. Les maîtres spécialisés et la psychologue scolaire interviennent directement dans la classe, en appui du maître pour les premiers, à travers par exemple l'organisation de séances décloisonnées, ou en tant qu'observatrice pour la seconde afin de favoriser l'intégration de certains élèves et la cohésion de la classe. «*Cette formule d'ateliers où on fait tous la même chose en même temps stigmatise moins les élèves en difficulté*» estime Caroline, une des enseignantes (lire p15). Mais il y a aussi les situations d'urgence pour lesquelles la présence du RASED ne suffit pas. Violences physiques ou verbales demandent l'intervention de moyens supplémentaires. C'est ce que met en œuvre depuis 2006 l'académie de Paris à travers son dispositif



UN BESOIN DE RELANCE

Entre la rentrée 2007 et la rentrée 2012, les RASED ont perdu près de 5 000 emplois soit 1/3 de leurs effectifs en passant de 15 à 10 000. Le nombre de psychologues est resté stable mais celui des maîtres E a chuté de près de 40% et de presque la moitié pour les maîtres G. Aujourd'hui, il est impossible encore de parler de relance des RASED car, si la baisse est enrayée depuis deux rentrées scolaires, les chiffres ne progressent pas. Le nombre de postes de rééducateurs continue même de baisser du fait d'un grand nombre de départs en retraite non anticipés. De plus, à cause de départs en formation, plus élevés mais très mal répartis sur l'ensemble du territoire, de nombreux postes spécialisés restent vacants chaque année. Une situation préoccupante qui a amené «*le collectif national RASED*», dont le SNUipp fait partie, à interpeller l'ensemble des recteurs en décembre dernier pour que la relance des RASED soit effective tant du point de vue des créations de postes que des départs en formation. Le collectif a également rappelé «*l'exigence de la présence effective des trois professionnels (E, G, psychologue)*» dans les réseaux.

R'école. Constitué de trois maîtresses spécialisées, d'une psychologue scolaire et de neuf AVS, il intervient auprès des équipes pour du conseil ou pour les renforcer temporairement si nécessaire. Mais à Reims comme à Paris c'est un même schéma de fonctionnement qui est mis en place privilégiant la circulation de l'information entre les parties prenantes, un fonctionnement plus horizontal loin des rapports hiérarchiques et la mise en place de situations de formation et de travail commun. Un véritable travail en réseau en somme.

RASED POUR LES ENSEIGNANTS OU POUR LES ÉLÈVES ?

Aide directe aux élèves et accompagnement des équipes, la dernière circulaire RASED fixe ces deux missions aux réseaux tout en les impliquant dans des pôles ressource de circonscription.

Créer des « pôles ressource de circonscription », c'est la grande nouveauté de la circulaire de 2014 qui institue les RASED comme une de ses composantes parmi « tous les personnels que l'IEN peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école ». Ainsi, selon le texte, les missions des maîtres E, G et des psychologues doivent se répartir entre aide aux élèves et aide aux enseignants. « Les enseignants spécialisés apportent une aide directe aux élèves manifestant des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement, le psychologue scolaire aide à comprendre les difficultés d'un enfant et contribue à faire évoluer la situation », dit le texte à propos de l'aide directe. Mais il ajoute qu'ils « apportent l'appui de leurs compétences aux

équipes pédagogiques pour les accompagner dans l'aide aux élèves ». Alors simple réponse au manque de personnels et de moyens ? Ou bien tentative de relancer une prise en charge de la difficulté scolaire au sein de l'école dans un contexte qui tend au contraire à la médicaliser et à l'externaliser ? Faute de temps, de postes, de RASED complets dans de nombreuses circonscriptions, la question se pose et l'équilibre entre ces deux axes est difficile à trouver. Un rapport de l'Inspection générale sur les élèves en grande difficulté redéfinissait en 2013 les aides spécialisées autour de deux besoins : le premier, au niveau de l'école, était celui d'une aide de proximité aidant les enseignants « à analyser et à comprendre les obstacles rencontrés dans les parcours d'apprentissage, et à concevoir des réponses



adaptées » ; le second, au niveau de la circonscription devait répondre au « besoin d'une intervention spécifique, parfois en urgence, dans les écoles et les classes confrontées aux troubles comportementaux portés par certains élèves ».

Pour le SNUipp cette gestion des urgences est nécessaire mais elle ne peut constituer la principale modalité d'action du RASED qui doit aussi effectuer un travail de prévention. Et c'est bien parce qu'ils prennent en charge au quotidien des élèves en grande difficulté que les enseignants spécialisés peuvent aussi devenir des personnes ressource auprès des enseignants dans les classes.

D'après les premières remontées de terrain observées par la FNAREN, les « pôles ressource de circonscription » se mettent en place de manière très diversifiée et leurs apports, positifs ou négatifs, dépendent surtout du mode de pilotage choisi selon qu'il est basé « sur la réflexion conjointe et la confiance ou au contraire l'injonction et le contrôle ».

Corinne Mérini, enseignante-chercheuse en sciences de l'éducation. (Acté, Université de Clermont-Ferrand) *

3 QUESTIONS À



« L'intermétier, un espace professionnel commun »

Quelles tensions avez-vous observées entre le travail des enseignants et celui des enseignants spécialisés ?

Les dilemmes rencontrés ne sont pas les mêmes pour chacun des deux métiers. Face à un élève en difficulté ou à besoins particuliers, le maître de la classe va se demander s'il doit ralentir ou bien faire le programme, s'il doit aider cet élève ou gérer le collectif, s'il doit faire apprendre ou préserver la paix sociale. Le maître spécialisé va lui se demander s'il doit travailler en continuité ou en rupture avec la

classe, si son aide doit être directe auprès de l'élève ou indirecte en passant par des médiations avec la famille et l'enseignant, s'il doit favoriser plutôt une approche ludique ou rester dans une logique d'apprentissage conforme à celle de la classe. Quand il y a travail en commun et échanges entre les métiers, ces dilemmes se rencontrent et cela crée des tensions qui s'expriment surtout autour de la question de la gestion du temps.

C'est là que se pose la question d'intermétier ?

Quand un enseignant dit « je n'ai pas le temps », cela traduit le fait qu'il est confronté à une réorgani-

sation de ses pratiques et qu'il a à modifier son rapport au temps. Cela le fait glisser vers un espace intermétier, un espace professionnel commun qui s'organise par un travail en réseau. Le travail collectif prend alors forme au travers de trois registres : celui des situations formelles comme les réunions institutionnelles (ESS, conseils) ; celui des échanges informels, entre deux portes, qui jouent leur rôle car se disent ici des choses qui ne se disent sinon jamais ; enfin un registre « formalisé » où les différents partenaires construisent des pratiques communes en créant de nouveaux temps de rencontre et d'échanges d'informations.

Comment favoriser ce travail collectif autour de l'aide aux élèves ?

Le travail en réseau demande une certaine horizontalité, loin des rapports hiérarchiques verticaux et descendants auxquels on est plus habitué. Il est souvent transparent et invisible.

Il a besoin d'être reconnu comme partie intégrante du métier et cela passe par la formation, notamment des formations conjointes, et le développement des gestes professionnels du travail collectif.

* « Le travail collectif outil d'une école inclusive », C. Mérini et S. Thomazet, Questions vives, n° 21 (2014)

ÉCOLE DES PROVENÇAUX À REIMS

UNE ÉQUIPE AUGMENTÉE



Atelier philo ou Maclé, des interventions qui favorisent le travail collectif.

Dans ce quartier de Reims, le réseau d'aide est implanté au cœur de l'école des Provençaux. Une proximité et un travail en équipe élargie nécessaires et bénéfiques.

«**C'**est quoi le bonheur?» se demandent aujourd'hui les élèves de CE2-CM1 de Caroline. Comme toutes les quinzaines, l'atelier philo est animé par Natacha, la psychologue scolaire dont le bureau est installé à l'école des Provençaux. On est à Reims mais ici, on dit plutôt qu'on habite à QCR. «*Quartier Croix-Rouge*», un des plus grands de France avec ses 20 000 habitants, si proche et si loin pourtant du cœur historique de la ville ou de ses vignes célèbres. Dans le sous-quartier «*Pays de France*», encore en rénovation urbaine, l'école, classée en REP+, accueille 240 élèves.

Rencontres formelles et informelles

Pour les élèves de l'atelier, le bonheur c'est «*avoir le dernier modèle de PlayStation*» ou «*passer de bons moments en famille*». Comme en écho, Muriel, la directrice, explique les difficultés économiques et sociales qui touchent ici les familles dont beaucoup viennent de l'étranger ou de Guyane et dont la moitié sont monoparentales. «*Un quart des élèves arrive ou part de l'école en cours d'année, en ayant suivi une scolarité plus ou moins régulière*» dit-elle. Alors, si la psychologue, qui a quand même 1600 élèves dans son secteur, prend le temps de suivre cette classe régulièrement, c'est pour y favoriser l'intégration de certains élèves et la cohésion de la classe. Stella maîtresse E attachée à l'école se concentre sur les difficultés scolaires. Cet après-midi, comme 3 fois par semaine, elle participe aux ateliers type MACLÉ* qui sont organisés au CE1 puis au CE2.

Des séances décloisonnées par groupes de besoin qui ont lieu aussi au CP et complètent ses interventions avec de petits groupes décrochés de la classe. «*Cette formule d'ateliers où on fait tous la même chose en même temps stigmatise moins les élèves en difficulté*» pense Caroline et pour Marie-Odile, maîtresse de CP, «*elle favorise les progrès et les passerelles entre les groupes*». Le RASED est ici au cœur de l'école, intégré à son fonctionnement pédagogique. Natacha, Stella, et leur collègue Catherine, la maîtresse G qui intervient davantage en maternelle, sont présentes, joignables, on les voit dans les réunions institutionnelles, les conseils, les équipes éducatives, mais aussi dans les journées de décharge REP+. Elles peuvent se rendre disponibles pour rédiger un GEVASCO, rencontrer une famille, reparler d'un élève, mobiliser les bons partenaires. «*Ce n'est pas une équipe à côté de l'équipe*» confirme Muriel, «*on travaille ensemble*». La salle des maîtres en est témoin quand, véritable poumon de l'école, elle favorise les échanges informels autour du café ou du repas. Caroline apprécie cette proximité du RASED qu'elle n'avait pas rencontrée ailleurs. Pour Thomas, maître de CE2, elle permet «*d'étayer le regard des enseignants et de se décentrer de ce qui se passe en classe. Stella et Natacha nous alertent ou au contraire nous rassurent sur certains élèves*», ajoute-t-il. Une prise en charge collective des élèves, de leurs problèmes de comportement ou de leurs difficultés scolaires nécessaire à tous.

*Module d'approfondissement des compétences en lecture-écriture

MAÎTRES G

EN CONGRÈS

«*Une mise en pensée(s) à l'École avec le rééducateur de l'Éducation nationale: Se mettre à penser ... Ce maître à panser?*», c'est cette invitation qui est lancée aux maîtres G pour le prochain congrès de leur Fédération nationale, la FNAREN, du 29 juin au 2 juillet prochains à Nantes. Comment «*mettre en lien les apprentissages, leur donner du sens, acquérir une culture commune par l'approche littéraire et artistique, se dégager de la peur et de l'agressivité?*» Quel espace pour «*apprendre à penser*» à l'école? Ces questions seront débattues entre praticiens de terrain et intervenants.

✉ www.congres-fnaren-2016-nantes.com

MAÎTRES E

EN COLLOQUE

C'est à Tours que se donnent rendez-vous les maîtres E, du 17 au 19 novembre prochain, pour leur colloque annuel qui aura pour thème «*Quelles médiations pour apprendre, les interactions dans la relation pédagogique*». Ces journées seront rythmées par les interventions combinées d'universitaires en sciences de l'éducation, mais aussi de médecins et de psychologues. José Puig, directeur de l'INSHEA, y dira en quoi selon lui, le maître E est «*un acteur clé de l'école inclusive*».

✉ www.fname.fr

PSYCHOLOGUES

LE NOUVEAU CORPS À LA LOUPE



Créer un nouveau corps de «*psychologues de l'Éducation nationale*» regroupant les psychologues scolaires et les co-psys, ce n'est pas rien. Un décret officialisant cette création, devrait être publié en septembre ou octobre prochains et s'appuyer sur les éléments fondamentaux inscrits dans les «*fiches métier*». Statut, recrutement, formation, modalités d'intégration, salaires et indemnités, le SNUipp-FSU est très présent dans tous les groupes de travail comme force de proposition et pour défendre les intérêts des personnels. Il rend compte régulièrement de l'avancée des travaux sur son site.

✉ Rubrique *l'école/ le système éducatif*

DISPOSITIF D'AIDE À PARIS

R'ÉCOLE OU L'URGENCE DE LA MÉDIATION



Aider les enseignants à prendre du recul, remettre les élèves au travail, trouver des solutions pérennes...

En février, quand cela n'a plus été possible avec Rayan*, quand sa violence verbale et physique mettait en danger et en souffrance lui-même comme sa classe de CM2, Damien* son maître, et l'équipe de son école du XX^e arrondissement de Paris ont pu appeler «R'école». C'est un dispositif de

À Paris, un dispositif académique permet de répondre aux demandes des écoles déstabilisées par les problèmes de comportement de certains élèves

médiation mis en place dans l'académie depuis 2006. «*L'enseignante spécialisée de R'école1 est venue observer Rayan en classe, puis elle m'a donné de précieux conseils pour éviter les situations de crise, explique Damien, on a cherché comment préserver des relations de confiance avec cet enfant et en fait le 'rescolariser dans l'école'.*»

Deux niveaux de médiation

«*C'est le premier niveau du dispositif*» explique Evelyne Fustier, une de ses deux enseignantes spécialisées. «*Être à l'écoute des enseignants, observer, trouver des solutions d'apaisement, recréer des liens parfois rompus entre la famille et l'école*». Quand c'est nécessaire, un médiateur, choisi parmi une équipe de 9 AVS formés et supervisés par une psychologue coordinatrice, peut être affecté à l'école pendant 5 semaines, pour aider l'élève et soulager l'école, le temps de retrouver plus de sérénité et d'envisager

des solutions pérennes en remobilisant tous les partenaires. «*Relancer les énergies*», comme le dit Marie-Christine Dos Reis, l'autre enseignante spécialisée qui explique que les élèves concernés par R'école sont souvent ceux dont «*les parents ont refusé toute intervention extérieure ou prise en charge spécialisée*». Elle précise comment, dans certains cas, quand les problèmes comportementaux ne sont plus gérables à l'école, les élèves sont dirigés vers un espace-relais pour une durée de 9 semaines. Nommé R'école 2, il s'agit d'une classe où avec Laurence Tsamba, une autre maîtresse spécialisée, ils vont réapprendre à travailler seul, à deux, avec l'adulte, à observer des règles tout en gardant contact avec leur école d'origine. «*R'école*» c'est aujourd'hui 150 à 200 saisines par an et des délais d'attente qui s'allongent un peu. «*Le dispositif est victime de son succès, conclut Marie Christine, il mériterait plus de moyens tout comme les RASED qu'il ne remplace pas*».

*les prénoms ont été changés



RESSOURCE

LE TRAVAIL COLLECTIF INTERMÉTIER

Comment travailler collectivement avec différents partenaires, que ce soit dans l'éducation prioritaire, avec les RASED, dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers? Cette question de l'articulation des différents métiers tant au sein de l'école que dans ses relations avec son environnement se pose de plus en plus. Le centre Alain Savary propose un dossier qui permet de mieux comprendre ce travail intermétier et les problèmes qu'il pose aux acteurs. Le texte évoque «*les conditions pour qu'il devienne une ressource pour le travail ordinaire des professionnels*».

➤ <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr>

REVUE

PRATIQUES INCLUSIVES

La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation s'est intéressée dans un numéro récent aux «*conceptions, pratiques et formations inclusives*». Elle fait le point sur «*les pratiques d'aide et les dynamiques collaboratives*» qui se déploient à l'école. Différents articles permettent de comprendre comment le système éducatif et ses acteurs tentent de «*lever les obstacles relatifs à ces situations, questionner et étoffer les pratiques d'enseignement-apprentissage, renforcer les pratiques professionnelles et conjuguer les compétences des professionnels de divers secteurs*».

➤ N° 70/71 2015/2-3

PUBLICATIONS

UN PLUS D'INFOS

Un SNUipp-Infos spécial psychologues pour faire le point sur le changement de corps, un SNUipp-infos spécial ASH pour examiner la refonte de la formation des enseignants spécialisés... Le syndicat publie régulièrement des numéros spéciaux plus particulièrement destinés à une partie des enseignants (enseignants spécialisés du premier ou du second degré, formateurs...) mais disponibles à la lecture pour l'ensemble de la profession. Au sommaire du prochain numéro ASH 1^{er} degré, les troubles du comportement et de la conduite.

➤ Rubrique [le syndicat/les publications](#)



« Une approche plus systémique de la notion de difficulté scolaire »

La France a choisi le modèle du RASED pour s'attaquer à la difficulté scolaire. Qu'en est-il à l'étranger ?

On observe que les aides ont des formes très variables selon leur organisation et à qui elles s'adressent en priorité : à l'élève, à l'enseignant ou encore à l'école. La France est un des seuls pays qui priorisent l'élève. Pourtant, la surface d'intervention du RASED se détermine en fonction des problèmes qui peuvent apparaître dans les écoles, en rupture avec l'héritage historique des Groupements d'aide psycho-pédagogique (GAPP), conçus à l'origine comme des mini-centres de consultation destinés aux élèves. La nature des aides dépend aussi étroitement de la façon dont les pays s'emparent de la question des élèves à besoins éducatifs particuliers. En France, si on range sous cette étiquette un certain nombre de catégories d'élèves, il n'y a pas de pensée globale et structurée autour de cette notion. A l'inverse, en Écosse par exemple, un élève sur quatre a un projet particulier lié à des besoins spécifiques qui sont pris en compte au sein des classes ordinaires.

Comment peut évoluer l'aide des RASED ?

La question de l'efficacité est toujours délicate et difficile à mesurer mais il semble évident que notre vision trop catégorielle nous empêche d'avoir une approche plus systémique de la notion de difficulté

scolaire. Celle-ci ne peut être envisagée seule sans prendre en compte l'aide personnalisée, le plus de maîtres, les diverses aides apportées aux élèves. La définition et la géométrie des interventions des RASED sont en fait très dépendantes de l'écologie des aides. On a tendance en France à juxtaposer ou empiler des dispositifs sans penser leur articulation. Attribuer des difficultés à des causes psychologique, relationnelle ou didactique aboutit à figer les représentations. Ce devrait être le rôle du RASED de faire varier les approches grâce aux synthèses et de

« LES ÉCHANGES ENTRE MAÎTRES SPÉCIALISÉS ET ORDINAIRES DÉBOUCHENT SOUVENT SUR DES GESTES PROFESSIONNELS MIEUX ADAPTÉS. »

dépasser des identités pré-établies. C'est difficile aujourd'hui avec les suppressions de postes et le nombre de réseaux incomplets. Actuellement la pénurie conduit à des déclinaisons très diverses des missions du RASED sur le terrain. Le besoin est réel d'une remise à plat et d'une réflexion globale pour refonder l'appréciation du travail des RASED. On doit pouvoir opérer une division du travail, non pas à partir de catégories d'élèves, mais concertée et reliée aux problèmes effectifs dans les classes ordinaires.

Quelle aide peut-on apporter aux enseignants ?

On a beaucoup trop longtemps individualisé les difficultés des élèves. La fonction de conseil, mise en avant dans nombre de pays, n'est pas légitimée en France. Un enseignant, quelles que soient sa bonne volonté et sa formation, est conditionné par l'horizon normatif de « sa classe ».

Or, les questions de la difficulté scolaire exigent d'en sortir ce que favorisent l'aide et le regard extérieur. Un élève en difficulté scolaire dans une classe ne le serait peut-être pas dans une autre. Les échanges entre maîtres spécialisés et ordinaires débouchent souvent sur des gestes professionnels mieux adaptés. C'est un travail pédagogique au sens large qui combine approches didactiques mais aussi évolution des représentations sociales...

Quels sont alors les leviers à actionner ?

Il y a nécessité d'un véritable « new deal ». Il faut déspecialiser les savoirs liés aux élèves à besoins particuliers. On a eu tendance à les externaliser, il s'agit maintenant de les réimplanter au sein des classes. Cela marche dans les deux sens : les enseignants ordinaires ont été enclins à déléguer tout ce qui sortait du cadre à un spécialiste et se trouvent démunis face à un enfant particulier parce qu'ils considèrent que ça ne fait pas partie de leur professionnalité. Les enseignants spécialisés, eux, doivent davantage revenir dans l'environnement de la classe pour y percevoir ce qui fait problème et rentrer dans un espace de coopération avec l'enseignant. Pour les psychologues et les maîtres G, il s'agit de mieux articuler leurs objectifs avec les comportements et les capacités de l'élève en classe. Ceci tout en conservant le rôle de prévention du RASED qui reste essentiel pour contrecarrer la tendance à l'externalisation et à la médicalisation de la difficulté scolaire.



ANCIEN ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ PUIS DIRECTEUR D'UN IME ET D'UN SESSAD, PHILIPPE MAZEREAU EST AUJOURD'HUI ENSEIGNANT CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE CAEN BASSE-NORMANDIE. SES RECHERCHES PORTENT SUR LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS ET LES FORMES DE COOPÉRATION INTERPROFESSIONNELLE.

RAPPORT DU MÉDIATEUR

LA MOBILITÉ DES PERSONNELS EN QUESTION

« Mieux informer les enseignants sur l'affectation et la mobilité, permettre une mobilité des PE des départements peu attractifs, harmoniser les calendriers des ineat-exeat pour les mutations dans le premier degré ». C'est le médiateur de l'Éducation nationale qui le préconise dans son dernier rapport, le ministère doit gérer avec plus d'humanité et de bienveillance ses personnels. Et il doit notamment progresser sur ces questions dans le premier degré où les mutations interdépartementales ne satisfont que 21,7% des demandes.

AGEEM

CONGRÈS À DIJON

C'est un moment fort de la vie des écoles maternelles, de ses enseignantes et enseignants, et qui diffuse au-delà de ses 1000 participants. Le congrès de l'AGEEM aura lieu cette année à Dijon du 3 au 5 juillet sur le thème de « l'estime de soi : quels enjeux pour les enfants et les adultes à l'école maternelle ? » Au programme, de nombreuses conférences, des expositions, des temps d'échange et de rencontre, mais aussi cette année, des ateliers de pratique pour découvrir et vivre des activités en petits groupes.

<http://ageem.fr>

ASH

ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS HANDICAP : UNE SITUATION À AMÉLIORER

Trop de dossiers à instruire, des conditions matérielles parfois difficiles, des inégalités dans le régime indemnitaire : tels sont les principaux enseignements d'une enquête réalisée par le SNUipp-FSU auprès des enseignants référents Handicap. Des résultats qui mettent en évidence l'urgence d'alléger les tâches administratives et d'améliorer les conditions matérielles du métier afin de dégager du temps pour l'accompagnement des familles, des jeunes et des équipes d'écoles. Des résultats qui confirment aussi l'urgence d'une revalorisation de l'indemnité de fonction particulière, du versement de l'ISAE et de l'indemnité REP-REP+.

➤ Résultats de l'enquête sur snuipp.fr

Rubrique [Le métier / les conditions de travail](#)



Nouveaux programmes À vos marques, prêts... ?

Les nouveaux programmes de cycle 2 et 3 entreront en vigueur en septembre. Tout est-il prêt pour cette transition d'importance ? On peut en douter. Les textes eux-mêmes ont été publiés en novembre et ont pu être consultés depuis... en ligne par les enseignants car il n'y a toujours pas d'exemplaires papier dans les écoles. Le SNUipp-FSU invite donc les équipes à adresser à la ministre un courrier demandant une version papier de ces nouveaux programmes, dont l'impression ne peut pas être à la charge des écoles. D'autant que, malgré le souhait du SNUipp de nouveaux textes « concis et opérationnels », ils sont longs, denses et nécessitent un gros travail de lecture et d'analyse pour se les approprier. Alors la formation des enseignants a-t-elle été à la hauteur ? Là aussi, difficile de distribuer des satisfecits...

Documents d'accompagnement numériques

Selon les circonscriptions, les enseignants ont bénéficié d'animations pédagogiques de qualité, de temps en équipe pour se préparer ou au contraire de simples présentations magistrales

de textes, parfois ciblées sur une seule matière, qui les ont laissés sur leur faim. Sur Eduscol, les premiers documents d'accompagnement apparaissent, en format numérique toujours. Toutes les disciplines sont listées mais pour l'instant inégalement traitées. En français cycle 2 il faudra attendre, en cycle 3 existent des documents sur le langage oral. Et ces documents, élaborés « avec des groupes d'experts en partenariat avec l'inspection générale de l'Education nationale » ne sont pas toujours d'un accès aisé. S'y trouvent interviews filmées ou écrites de didacticiens, explication des « enjeux et problématiques » des divers enseignements ou de « la dynamique des compétences ». Là aussi un accompagnement des enseignants aiderait à tirer vraiment bénéfice de ces documents, avec davantage d'éclairages pratiques, de repères de progressivité, de séquences pédagogiques. Les ressources les plus détaillées se trouvent en mathématiques, avec un exemple sur la proportionnalité en cycle 3, en sciences avec des propositions de séquences sur l'énergie, en langues, en EPS ou en histoire des arts avec un travail autour d'une œuvre.

LAURENCE GAIFFE



FORMATION DES PES : DES AMÉLIORATIONS INDISPENSABLES

➤ Surchargés, stressés, mal préparés : les professeurs des écoles stagiaires ont le sentiment de vivre une entrée dans le métier très difficile. Les résultats d'une enquête conduite auprès d'eux par le SNUipp-FSU invitent à repenser une formation initiale qui peine à trouver l'équilibre entre préparation au métier et contenus universitaires.



UN TEMPS DE TRAVAIL DÉCLARÉ DE **48H35** PAR SEMAINE.



STRESSÉ

62,5%



ÉPANOUI

24,4%

Tous les résultats de l'enquête sur snuipp.fr, rubrique [Le métier/la formation](#)

MATERNELLE

MOINS DE TROIS ANS : DES CONDITIONS À FAIRE RESPECTER

Alors que se finalisent les mesures de carte scolaire, des ouvertures de postes pour la scolarisation des moins de trois ans sont proposées par les DASEN. Une bonne nouvelle, sauf que l'implantation de ces postes semble parfois relever davantage du «forçing» que du projet concerté, surtout depuis que la ministre a demandé de passer à la vitesse supérieure en demandant notamment à la CAF de solliciter les parents. Pour le SNUipp-FSU, la scolarisation des tout-petits n'est pas une course aux chiffres pour afficher une hausse des moins de trois ans à l'école. Il y faut des conditions particulières et exigeantes, telles que précisées d'ailleurs dans une circulaire ministérielle de décembre 2012. Un projet spécifique, piloté par l'Éducation nationale et dont les enseignants sont partie prenante, une formation complémentaire pour les personnels concernés, des modalités d'accueil souples et adaptées : autant d'exigences incontournables pour une scolarisation réussie des tout-petits.

➤ Rubrique [L'école/la maternelle](#)

Journées REP+ : avec le temps...

Un an après la mise en place de l'allègement des services des enseignants de REP+, le point sur cette mesure qui pourrait préfigurer de nouvelles façons de travailler à l'école.

Neuf journées de décharge de classe pour les enseignants de REP+. Au-delà de l'ouverture de postes de maître supplémentaire et de l'accueil des enfants de moins de trois ans, cette mesure de reconnaissance du travail spécifique des enseignants de REP+ était attendue (voir ci-dessous). À Marseille, ces journées ont trois fonctions. «*Un tiers pour la formation, un tiers pour la concertation, un tiers pour le travail en direction des partenaires*», raconte Frédéric, directeur d'école. Un travail intéressant quand il permet les observations croisées dans les classes de collègues ou une réflexion sur le partenariat, mais qui l'est moins quand les problématiques traitées ne sont pas spécifiques au travail du REP+.

Une organisation complexe

Pour Marc, enseignant à Lormont en Gironde, ces journées sont «*un vrai plus quand elles sont centrées sur le travail de l'équipe*» mais il regrette lui aussi les thèmes trop souvent imposés par l'IEN ou les contenus trop institutionnels. La

place de ces journées dans l'année et le mode de remplacement sont aussi importants. Les remplacements sont encore bien aléatoires chez Marc. Pas toute l'équipe ce qui empêche le travail collectif, pas toujours les mêmes remplaçants, ce qui complique le travail en classe. C'est mieux chez Frédéric car une année de préfiguration a permis de rôder le système. L'ensemble d'un cycle peut être remplacé en même temps et le calendrier est à peu près stabilisé. Mais les contraintes sont nombreuses et le système complexe à mettre en œuvre. Il prend d'ailleurs beaucoup de temps aux équipes de circonscription et aux coordonnateurs qui préféreraient se consacrer davantage à l'accompagnement des équipes. Cette proximité fait défaut et produit un pilotage jugé encore assez bureaucratique et hiérarchique, même si la volonté de travail commun est sensible. Des journées qui changent le travail, relancent les équipes, mais dont le contenu et les modalités doivent être affinés et adaptés. ALEXIS BISSERKINE

Marc Douaire, président de l'Observatoire des zones prioritaires (OZP)



« Une reconnaissance du travail des enseignants en Éducation prioritaire »

*Où en est l'éducation prioritaire, deux ans après la refondation ?**

On peut noter plusieurs évolutions positives en peu de temps et d'abord souligner la continuité dans la mise en place de cette politique d'éducation prioritaire depuis 2012. Après des politiques centrées sur les établissements ou sur les élèves, on est revenu à une logique de territoire, celle des acteurs sur un quartier. On a supprimé le mille-feuilles des différents dispositifs, en confirmant une labellisation réclamée par les acteurs et une cartographie plus objective, articulée avec celle de la

pauvreté et de la politique de la ville. Le pilotage ministériel a été soutenu et a redonné à juste titre priorité au 1^{er} degré avec le plus de maîtres ou l'accueil des moins de trois ans. Enfin, les fonctions de coordination sont redevenues centrales pour faire les liens entre 1^{er} et 2nd degré et entre l'institution et l'ensemble de partenaires.

Et concernant le métier enseignant ?

On a enfin reconnu que les dynamiques de projets ne pouvaient pas reposer sur le militantisme des personnes. Le temps dégagé sur le

temps de service en REP+, c'est pour la première fois, la reconnaissance des missions des enseignants en EP. Les formations et les accompagnements des équipes conduites sur site ont permis de développer la professionnalisation et souvent une culture commune interdégré. Et les maîtres supplémentaires sont maintenant intégrés dans le fonctionnement des équipes et en sont devenus des points d'appui importants.

Quels sont les points à améliorer encore ?

Il faut encore travailler sur le pilo-

tage trop souvent encore basé sur un fonctionnement bureaucratique et hiérarchique et pas assez sur la reconnaissance du travail des personnels et la confiance. Il faut bien sûr maintenir les moyens spécifiques et les étendre pour certains aux REP. Enfin, il faut rendre public le bilan de ce qui se fait en EP car on y voit l'émergence de collectifs professionnels et de travaux qui peuvent créer une dynamique dans l'ensemble de l'institution. PROPOS RECUEILLIS PAR

ALEXIS BISSERKINE

*thème de la «journée nationale annuelle» de l'OZP le 28 mai dernier. www.ozp.fr/

3 QUESTIONS À

À Roubaix, on ne redoute

À l'école Olivier de Serres de Roubaix (59), une jeune enseignante développe un dispositif d'évaluation « motivante » qui rend les élèves acteurs et autonomes.

« **Q**uand j'étais à l'école, on me disait que je ne faisais rien alors que je mettais un temps fou à apprendre mes leçons ». Les souvenirs scolaires douloureux de Camille Vandewalle ne sont sans doute pas étrangers à la réflexion que mène l'enseignante pour proposer une « évaluation motivante » à ses jeunes élèves de l'école Olivier de Serres à Roubaix. Accueil échelonné, paroles de bienvenue de la maîtresse, installation dans le calme... la matinée commence en douceur pour la classe de CE1/CE2 de cette école classée en REP+ comme toute la ville de Roubaix, qui n'en finit pas de payer les conséquences de l'effondrement de l'industrie textile des années 70. 8h 15 : c'est l'heure des « rituels » : Camille propose à ses élèves une série d'exercices de réinvestissement, décryptés collectivement et qu'ils devront accomplir de façon autonome. Une tâche d'autant plus réalisable que la plupart d'entre eux ont eu l'occasion de s'entraîner à la maison sur des exercices identiques proposés par la maîtresse sur un site internet dédié au travail scolaire de la classe. Car l'enseignante doit se rendre disponible pour prendre en charge individuellement les élèves qui se sont portés volontaires pour les évaluations. Ici pas de « contrôles » attendus avec une pointe d'angoisse, pas de séance collective avec sa dose de stress et de triche, l'élève choisit son jour, son épreuve en utilisant une table d'inscription d'accès libre. Ce faisant, il bénéficie d'un moment privilégié avec la maîtresse pendant lequel celle-ci va évaluer son travail, l'interroger sur les stratégies choisies, valoriser ses réussites et pointer ses erreurs pour essayer d'en comprendre les causes. La réussite est le plus souvent au rendez-vous car là aussi, l'élève a pu s'entraîner à loisir sur des exercices identiques mis en ligne par Camille sur le site internet (ou fournis version papier pour les quelques-uns qui ne sont pas connectés). Les élèves qui échouent ont la possibilité



Les élèves s'inscrivent eux-mêmes pour une évaluation et disposent d'un retour individualisé immédiat de la part de l'enseignante.

de recommencer rapidement, forts des conseils de la maîtresse qui peut aussi les renvoyer à leur carnet d'aide individuel synthétisant toutes les notions étudiées.

Dépasser l'effet maître

Pour Camille, « le cœur du dispositif, c'est que les élèves puissent mettre du sens dans ce qu'ils font. Rendre les démarches explicites est primordial pour mes élèves qui ont souvent un parcours scolaire compliqué : j'ai 11 enfants repérés par le RASED, 2 allophones primo-arrivants ». Les évaluations, qui font l'objet de notes et de codage couleur, sont enregistrées et collées par les élèves dans un livret de compétences qui est aussi l'outil transmis régulièrement aux parents. La démarche est-elle accessible pour des familles souvent très éloignées de l'école ? « Ce sont les enfants qui servent de médiateurs et qui expliquent ce

« Le cœur du dispositif, c'est que les élèves puissent mettre du sens dans ce qu'ils font. »

qu'ils font, répond Camille, tout comme ils sont les vecteurs de l'utilisation du site internet. ». La personnalité de la maîtresse, dynamique, passionnée et naturellement bienveillante ainsi que son investissement professionnel jouent sans doute aussi dans la façon dont les élèves s'emparent du dispositif et progressent dans leurs apprentissages. Un effet maître que Camille reconnaît et qui la pousse à aller plus loin en partageant son expérience et en essayant de l'adapter pour la faire adopter par l'ensemble des classes de l'école.

PHILIPPE MIQUEL

plus l'évaluation

Marie Bécart, conseillère pédagogique



3 QUESTIONS À

« L'évaluation, un outil au service des apprentissages »

Quels sont les enjeux autour de l'évaluation des élèves ?

Au-delà d'un simple instrument de contrôle et de diagnostic, l'évaluation des élèves doit devenir un véritable outil au service des apprentissages. C'est la démarche prévue par les nouveaux textes. Ils proposent une évaluation par compétences qui doit contribuer au suivi de l'acquisition progressive des connaissances, des capacités et des attitudes attendues. Les orientations pédagogiques choisies par les équipes en terme d'évaluation doivent répondre aux objectifs contenus dans le domaine 2 du socle : les méthodes et les outils pour apprendre. Cela suppose de permettre à tous les élèves d'apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors.

Comment mieux impliquer les élèves dans leur évaluation ?

Le dispositif de Camille Vandewalle, qui propose un rituel quotidien, en est un exemple. Il permet de rendre plus explicite le processus d'apprentissage. Les échanges entre l'enseignante et ses élèves clarifient les méthodes d'apprentissage et favorisent l'ancrage durable des notions. Concrètement, cela passe par des questions comme : tu sais faire cette addition ? Comment as-tu fait

pour mémoriser les tables ? Quelle stratégie as-tu choisie pour calculer, pour ne pas oublier la retenue, pour vérifier ? La compétence est validée par l'enseignante quand l'élève, sûr de ses connaissances, sait expliciter ces processus.

Quelle démarche cela demande-t-il pour l'enseignant ?

Comme l'indiquent les auteurs du dossier de l'Ifé (voir ci-contre), il y a nécessité pour l'enseignant de déterminer simultanément la gradation des apprentissages dans le temps, les indications didactiques et pédagogiques et l'évaluation de la compréhension par les élèves. Une tâche qui peut apparaître lourde si chacun reste isolé dans sa classe mais qui peut s'alléger avec la mutualisation et le travail d'équipe. Un autre aspect, particulièrement important dans un REP+ comme Roubaix,

consiste à parvenir à concilier exigence et bienveillance, comme l'indique d'ailleurs le référentiel de l'éducation prioritaire. Dès lors, si elle intègre une dimension positive, dynamique et régulière, l'évaluation devient un levier pour mieux apprendre.

MARIE BÉCART EST CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE DANS LA CIRCONSCRIPTION DE ROUBAIX-EST. ELLE ACCOMPAGNE CAMILLE VANDEWALLE DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN PLACE DE SON DISPOSITIF D'ÉVALUATION MOTIVANTE.

IFÉ

ÉVALUER POUR MIEUX FAIRE APPRENDRE

En septembre 2014, un dossier de l'Ifé* coordonné par Olivier Rey et Annie Feyfan faisait le point sur l'évaluation des élèves. L'occasion de déconstruire l'idée selon laquelle l'évaluation intervient de façon indépendante post-enseignement et de mettre en avant les résultats de la recherche qui montrent que dès le départ, enseignement, apprentissage et évaluation forment un continuum.

*<http://ife.ens-lyon.fr/vst>

BULLETIN OFFICIEL

UN NOUVEAU DÉCRET

Création d'un livret scolaire unique sous forme numérique à remplir en fin de cycle, évaluation de synthèse en fin de maternelle, suppression du B2i, disparition des notes en primaire... Les nouvelles dispositions en matière d'évaluation des élèves ont fait l'objet d'un décret daté du 31 décembre 2015 et sont disponibles sur [education.gouv](http://www.education.gouv.fr)

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=97260

VIDÉO

ÉVALUATION ET CONTEXTE

Jean-Marc Monteil, professeur au CNAM et ancien recteur, dans une courte vidéo, montre comment le contexte influe sur les résultats des élèves aux évaluations. Selon la façon dont on qualifie une même tâche proposée aux élèves, la reproduction d'une figure complexe, les résultats peuvent être identiques entre bons élèves et élèves en difficulté (si c'est du dessin) ou conformes au niveau scolaire des élèves (si c'est de la géométrie). Édifiant !

<https://www.reseau-canope.fr/innovation2014/evaluation-positive>



617

C'est le nombre de postes « Plus de maîtres que de classes » créés pour la rentrée 2016 en France

métropolitaine, selon les chiffres collectés par le SNUipp-FSU dans les académies. Soit un peu plus de 2 800 postes créés depuis la loi de 2012, encore loin de l'objectif annoncé de 7 000.



OUTILS

RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ET CULTURELLES

Pour Stéphane Bonnery, professeur de sciences de l'éducation à Paris 8, alors que « ce qui est enseigné aujourd'hui est toujours plus complexe » il faut faire accéder tous les élèves au décodage des sens cachés des supports didactiques. Cela suppose de « Traquer les implicites » pour construire des repères et des savoirs communs.

🔗 Rubrique [L'école/témoignage](#)



ENSEIGNEMENT EXPLICITE

DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'enseignement explicite est revenu sur le devant de la scène ces derniers temps, porté par plusieurs courants de pensée pédagogiques, mais aussi par les prescriptions, comme les programmes ou le référentiel de l'éducation prioritaire. Mais de quoi parle-t-on ? Pour certains chercheurs nord-américains il y a une quarantaine d'années, l'enseignement est efficace s'il transmet des connaissances et les habiletés par un enseignement direct et très structuré, fortement guidé par l'enseignant. Un avis peu partagé par les chercheurs français car c'est faire peu de place aux relations complexes qui se tissent dans le phénomène d'apprentissage.

Doit-on toujours aller du simple au complexe et qu'est-ce que le simple ? interroge le GFEN (Dialogue n°160). « Enseigner plus explicitement » semble un levier efficace pour les apprentissages de tous les élèves, et particulièrement ceux les plus scolaires fragiles, les plus dépendants de l'action du maître, souligne l'Ifé-Centre Alain Savary (voir les 4 pages sur leur site) Mais expliciter quoi, comment et jusqu'où ? Pour les chercheurs qui s'intéressent d'abord à la cognition ou à la didactique des disciplines (Fayol, Cèbe, Goigoux), il est nécessaire d'outiller dès la maternelle tous les élèves des procédures de base et de consacrer un temps suffisant aux répétitions et aux verbalisations qui guident l'action, à l'explication collective des conditions de réussite des tâches. Pour le laboratoire ESCOL et Jean-Yves Rochex, ce sont les situations d'apprentissage elles-mêmes qui doivent être explicites. C'est en se focalisant sur l'activité intellectuelle des élèves, que l'on peut faire réussir les plus éloignés des attentes scolaires. Mais attention aux « *malentendus cognitifs* » prévient Jacques Bernardin du GFEN, qui alerte sur certaines différenciations comme la simplification de tâches, qui peuvent contribuer à creuser les inégalités scolaires entre les élèves, certains se contentant de faire. VIRGINIE SOLUNTO



MAIN À LA PÂTE

1,2,3 CODEZ...

Pour « enseigner l'informatique de la maternelle à la classe de 6^e », *La main à la pâte* propose un guide pédagogique intitulé « 1, 2, 3... codez »*. Il s'agit d'une progression pédagogique « clés en mains » élaborée avec des scientifiques et testée en classe pour préparer les professeurs des écoles à « l'entrée de la science informatique dans les programmes en septembre prochain ». 10 000 exemplaires de ce guide seront diffusés gratuitement. *Éditions Le pommier



FUTUR

DES ROBOTS À L'ÉCOLE

Les premières journées « Robotique en éducation » ont eu lieu à Lyon en mai car les robots, s'ils investissent de plus en plus le quotidien, arrivent aussi à l'école. Les chercheurs identifient trois axes de développement pour cette robotique éducative : la téléprésence quand via un robot un élève peut assister aux cours à distance ; les outils d'aide aux apprentissages avec les robots « compagnons » ou les simulateurs ; la robotique comme objet d'enseignement. Plus qu'un objet technologique, le robot qui désormais « interagit avec l'humain », pourrait-il devenir « plus qu'un médium mais un partenaire » ?

FEEDBACK

RETOUR SUR LA RÉTROACTION

Ne dites pas « Bianca, tu as eu un 8/10 à ton test d'orthographe » mais dites plutôt « Chloé, ton paragraphe est incomplet, tu dois y inclure une phrase d'introduction ». Dans le premier cas en effet, on ne propose pas de piste à l'élève pour progresser, il n'y a donc pas de rétroaction. Le réseau québécois d'information pour l'innovation et la recherche, diffuse un guide du bon usage de cette stratégie d'enseignement. Immédiate ou différée, de base, instructive ou d'entraînement, la rétroaction y est présentée d'une manière très (trop ?) concrète et pratique.

🔗 <http://rire.ctreq.qc.ca/2016/05/>

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

Zone A

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B

Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C

Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Prérentrée des enseignants	Mercredi 31 août 2016		
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 1 ^{er} septembre 2016		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 17 décembre 2016 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017		
Vacances d'hiver	Fin des cours samedi 18 février 2017 Reprise des cours lundi 6 mars 2017	Fin des cours samedi 11 février 2017 Reprise des cours lundi 27 février 2017	Fin des cours samedi 4 février 2017 Reprise des cours lundi 20 février 2017
Vacances de printemps	Fin des cours samedi 15 avril 2017 Reprise des cours mardi 2 mai 2017	Fin des cours samedi 8 avril 2017 Reprise des cours lundi 24 avril 2017	Fin des cours samedi 1 ^{er} avril 2017 Reprise des cours mardi 18 avril 2017
Vacances d'été*	Fin des cours : samedi 8 juillet 2017		

* Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2017 et le samedi 27 mai 2017.

N.B. : La Corse, les départements et les collectivités d'outre-mer font l'objet d'un calendrier spécifique. A consulter sur le site internet du ministère de l'Éducation nationale.

CAPN

La commission administrative paritaire nationale (CAPN) du 31 mai 2016 a examiné les candidatures aux stages CAPA-SH A, B, C et D, TED, DDEEAS, DEPS ainsi que les promotions des enseignants détachés en France pour 2015/2016 et les demandes de détachement dans le corps des PE. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à votre section départementale du SNUipp-FSU.

LU DANS LE BO

N° 17 DU 28 AVRIL 2016

- Une note de service sur les Modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public

N° 19 DU 12 MAI 2016

- Une circulaire sur le concours « La Flamme de l'égalité » à propos de l'histoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions - année scolaire 2016-2017
- Une note de service portant modification du calendrier des sessions 2015-2018 du diplôme de compétence en langue

N° 20 DU 19 MAI 2016

- Une circulaire sur le programme des assistants de langues vivantes étrangères
- Une circulaire sur les internats de la réussite pour tous - 2016
- Trois notes de service sur : la mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du premier degré spécialisés, du second degré, d'éducation et d'orientation - rentrée scolaire de février 2017 ; et l'affectation à Wallis-et-Futuna des personnels enseignants du second degré, d'éducation et d'orientation - rentrée de février 2017

N° 21 DU 26 MAI 2016

- Deux textes sur les conditions et modalités d'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les syndicats quand ils s'adressent aux personnels

Livres de bibliothèque

« Ici, il y a toutes les histoires que tu veux. Mais, ce ne sont pas des histoires, protesta-t-elle. Ce sont des livres ! » Apprendre, grâce aux livres, que les histoires sont à l'intérieur des livres et que les livres sont à l'intérieur des bibliothèques : c'est possible, car les auteurs jouent parfois à balader leurs personnages au milieu de bibliothèques réelles ou imaginaires...



LE COUP DE CŒUR À BAS LA LECTURE!

Didier Lévy, ill. Bobi+Bobi, maquette Xavier Crauffon, Ed. Oskar, cycle 2

C'est très clair (et rigolo) : « Je n'aime pas lire. Je n'aime pas les livres. Je détesterais être un personnage de livre. » Suit un argumentaire détaillé, avec de délicieux dessins qui soulignent tendrement d'un trait coloré l'humour du texte. Un univers qui s'invite dans une famille d'aujourd'hui où téléphone et liseuse font partie de la maison, où les savoirs ne créent pas forcément du désir : ok, la plus grande bibliothèque du monde est à Washington, mais on peut avoir peur d'y être enfermé la nuit avec les fantômes de tous les gens qui se sont perdus en cherchant un livre.



JE VEUX UNE HISTOIRE!

Tony Ross, Gallimard Jeunesse. Cycles 1 et 2

La petite princesse ne veut pas s'endormir sans que son papa lui raconte son histoire préférée. Sauf que le roi n'est pas là et personne ne lui raconte l'histoire attendue. Heureusement la gouvernante a l'idée de l'emmener dans la bibliothèque du château où elle trouve le livre de papa et bien plus encore. Le dessin de Tony Ross est un bonheur supplémentaire pour tous les petits princes et les petites princesses qui aiment qu'on leur raconte une histoire le soir et qui vont adorer le faire tout seul.



UNE BIBLIOTHÈQUE EN VOYAGE

Pascal Brissy, ill. Frédéric benaglia, Ed. Nathan. Cycle 2

Le road movie d'une bibliothécaire qui emmène les livres à la mer pour les changer d'air car ils ne voient plus personne. Chemin faisant, elle les sème tel un petit Poucet, en échange de quelques services... jusqu'au bord de la mer où elle pose le dernier sur un rocher pour aller se baigner. Qui le trouvera? Sortir les livres de leurs étagères pour aller à la rencontre de leurs lecteurs, voilà qui fait penser aux nouvelles manières de partager ses lectures : du cross-booking aux bibliothèques ambulantes ou de rue. Avec un graphisme coloré qui ajoute à la fraîcheur et la bonne humeur.



LES HISTOIRES DE MARCEL

Anthony Browne, trad. Elisabeth Duval, Ed. Kaëidoscope. Cycle 3

De même que *Les tableaux de Marcel* rendaient hommage à des peintres célèbres, cet ouvrage renvoie aux grands écrivains et illustrateurs chers à l'auteur. À chacune de ses visites à la bibliothèque, Marcel plonge dans une nouvelle aventure en devenant le héros d'un classique de la littérature : Alice, Peter Pan, Robin des Bois... Au lecteur d'imaginer la suite de chaque épisode de cet album savant, riche en références, au dessin soigné à la fois fantastique et réaliste d'Anthony Browne, peuplé de ses figures de singes désormais familières.



UNE CHOUETTE BIBLIOTHÈQUE

Kazuno Kohara, Ed. Gründ. Cycles 1 et 2

Trois petites chouettes assistent la bibliothécaire pour recevoir les animaux dans cette bibliothèque qui n'ouvre que la nuit. Illustrée par de jolies gravures, l'histoire met en scène la vie d'une bibliothèque avec ses visiteurs bruyants, émotifs, lents, passionnés... Les grands aplats jaunes éclairent d'une lumière chaude les scènes au milieu des rayonnages, contrastant avec un joli bleu pour la nuit et les livres. Un texte court, pour donner envie de comprendre et fréquenter ces lieux à ceux qui découvrent la lecture.



PFFEU LE CRACHEUR DE LETTRES

Muriel Bloch, ill. Aurore Callias, Ed. Gallimard jeunesse. Cycle 2

« L'apprentissage n'est parfois qu'une affaire de saveurs » a dit le docteur à l'ogre qui n'aime pas les lettres. Rien n'y fait : ni le bel habit brodé de A à Z, ni le gâteau aux 26 majuscules recouvertes de miel, ni le bouillon bien gras avec son alphabet... La bibliothèque est son cauchemar mais la fée Virgule va ouvrir son appétit d'ogre en l'entraînant dans le pays de l'écriture. Livre, ivre, vivre, libre... Combiner lettres et mots pour tracer son histoire et partager goulûment : ce graffeur avant l'heure ouvre des pistes à ceux qui commencent à pouvoir cracher des lettres.



LA NOUVELLE PETITE BIBLIOTHÈQUE IMAGINAIRE

Collectif d'artistes (géniaux), Ed. Rue du Monde. Cycle 3

Dans cette petite bibliothèque imaginaire on trouve toute une collection de livres à inventer. Il suffit de regarder une couverture, de lire les textes qui l'accompagnent et c'est parti : quels personnages pourrait-on y rencontrer? Quels intrus, quels rebondissements va-t-on imaginer? Quelle fin s'autorise-t-on? Un génial lanceur d'écriture sur des supports proposés par des auteurs et des illustrateurs qu'on adore : Elzbieta, Pef, François Place, Quentin Blake et tant d'autres, un magnifique cadeau à faire à nos élèves.

VAL-DE-MARNE

FOOTBALL À L'ÉCOLE : DES BUTS EN COMMUN



Filles et garçons spécialistes du ballon rond.

Dans la classe de CMI de Mamadou Niaki, à l'école Jean Moulin de Villeneuve-le-Roi, il y a désormais 29 experts, et expertes, du ballon rond. L'histoire très ancienne, et très violente, d'un sport codifié outre-manche en 1848, les subtilités des styles de jeu des différentes nations, « *Kick and rush* » britannique versus « *catenaccio* » italien, n'ont plus de secrets pour eux. Et en 3 min 20 chrono, tout est expliqué dans un clip vidéo * plein d'humour réalisé par la classe. « *Un prétexte, explique Mamadou, pour développer un projet de classe transversal et fédérateur.* » Avec un volet sportif, bien sûr. « *Un cycle football en EPS, accompagné par des entraîneurs de la fédération française et de l'USEP, au cours duquel les filles, d'ordinaire mises de côté, étaient très investies et ont pris énormément de plaisir* » souligne-t-il. Trois d'entre elles se sont d'ailleurs depuis inscrites en club.

Apprendre : un sport collectif

« *Mais il y a eu surtout tout un travail dans différents domaines d'apprentissage* » prévient l'en-

seignant. En production d'écrit, avec la rédaction des scénarii des saynètes pour le clip, au travers d'exposés réalisés par chaque élève, ou en géographie de l'Europe qui est au programme du cycle 3. Et puis il y faut de la coopération, le maître mot, pour Mamadou. « *Pour réaliser le film, on travaille en groupe et il va falloir s'entendre. Ça fédère, ça produit une ambiance de classe très agréable. Vivre et travailler ensemble avec un objectif partagé, c'est un vrai sport collectif!* » résume-t-il. L'objectif est atteint et le film a été primé au concours « *Mon Euro 2016 : quand l'Europe rencontre le football* » organisé par le ministère, l'USEP et la FFF. Les 25 et 26 mai, la classe s'est donc rendue à Clairefontaine, pour partager un moment avec les étoiles de l'équipe de France de foot et disputer un tournoi avec les autres classes lauréates. Pour faire signer des ballons, aussi, qui « *referont le match* » dans la cour de récré pendant la durée de la compétition.

FRANCIS BARBE

* À voir sur moneuro2016.fr

EN BREF

MUSIQUE

L'HISTOIRE EN CHANTANT

« *Ça ira, ça ira* », « *Le chant des partisans* » ou « *Blowing in the wind* », tous ces chants ont en commun une création lors d'un événement historique fort, Révolution, Résistance, droits civiques. Eduscol met en ligne, à destination des enseignants, les chroniques de Bertrand Dicale « *Ces chansons qui font l'histoire* », formats de 6 minutes créés pour France info. Il est possible de filtrer par période, langue, genre musical. Une mine d'or sur l'air du temps... eduscol.education.fr/chansonsquifontlhistoire/

LANGUES

SOS VOCABULARY

Un doute sur le vocabulaire anglais, la prononciation d'un mot ? De nombreux sites existent, en plus des traductions en ligne, pour aider les enseignants pas forcément « *fluent* » dans leurs séances. Ainsi « *Language guide* », site américain audio, permet de réviser en différentes langues la prononciation de mots par thème, corps, nourriture, sports. « *Lyrics training* » propose aux enseignants de travailler le vocabulaire avec les élèves via des karaokés à trous, en choisissant un clip puis les mots à trouver.

fr.lyricstraining.com

ARTS

À CHAQUE ÉLÈVE SON MUSÉE

Le site « *Le musée des enfants* » né en Suisse propose aux classes de primaire, à partir d'un fonds artistique très riche, une démarche originale : devenir son propre conservateur en chef. Chaque élève peut en effet se créer un portfolio, sur papier, dans lequel il place les œuvres qu'il a choisies sur le site et celles qu'il a créées librement ou en s'inspirant d'un artiste. L'enseignant peut également utiliser pour chaque artiste étudié un placement sur frise chronologique, un texte de lecture avec des questions, des lanceurs d'écriture.

www.museedesenfants.education



FRANÇOIS HOLLANDE,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Il est très important de faire comprendre que nous avons besoin d'avoir une industrie nucléaire qui soit de haute performance, de haute sûreté en France, et que nous ne pouvons pas laisser, non plus à l'exportation, d'autres venir sur des terrains qui, jusqu'à présent, pouvaient être français. »

JEAN-BERNARD LÉVY,
PDG D'EDF

« L'électricité est aujourd'hui la principale solution au problème du réchauffement climatique. Je ne suis pas contre les énergies renouvelables par principe ni pour le nucléaire par principe. Je dis simplement que nous entrons dans un monde fini, où nous devons privilégier ce qui utilise le moins d'énergies fossiles par euro investi. »

DAVID BOILLEY,
INGÉNIEUR NUCLÉAIRE

« Un cas d'accident majeur ne peut pas être exclu au Japon comme en Europe. Et les leçons de l'évacuation et de la gestion de la catastrophe n'ont pas encore été tirées. Il n'y a rien de prévu de spécifique pour les personnes les plus vulnérables comme les personnes hospitalisées ou les personnes âgées. »

FSU,
LORS DE SON CONGRÈS
NATIONAL 2016

« L'utilisation actuelle de l'énergie nucléaire présente des risques qui ont été cruellement rappelés lors de la catastrophe de Fukushima. Un scénario de transition énergétique sûr et durable implique d'initier au plus vite un scénario de sortie de la production d'énergie électrique basée sur la fission de l'uranium et de recherche de nouveaux modes de production. »

Nucléaire : Stop ou encore ?

Les 30 ans de Tchernobyl puis l'accident de Fukushima ont relancé le débat sur les risques du nucléaire en France. Face aux enjeux économiques et écologiques, les pro et anti atome s'accordent sur une chose, l'insuffisance des énergies alternatives dans le pays.

Baisser la part d'électricité en France provenant du nucléaire de 75 % à 50 % d'ici à 2025, c'est « *un engagement toujours d'actualité* », a rappelé François Hollande, fin avril lors de la dernière conférence environnementale. Le pays a fait le choix du nucléaire depuis les années 1960 et aujourd'hui la filière est un poids lourd de l'économie hexagonale. 200 000 personnes y travaillent, le chiffre d'affaires à l'export atteint 5 milliards d'euros. Et « *20 milliards sont économisés chaque année en importations de gaz et de charbon* », selon Areva. Pour ses partisans, le nucléaire permet de fournir une énergie sans rejet de CO₂ et bon marché, le kWh français étant un des plus bas d'Europe. Sauf que la facture explose si l'on prend en compte les coûts de maintenance, 100 milliards d'euros d'ici à 2030 selon la Cour des comptes et les 74 milliards à provisionner pour le démantèlement des centrales françaises à l'avenir et le traitement des déchets, si l'on en croit les chiffres de la Commission européenne. 2 milliards d'euros ont été provisionnés par EdF pour la seule fermeture de la centrale de Fessenheim, une des promesses du candidat Hollande et cet arrêt vient encore d'être repoussé à 2018 tandis que la durée de vie des centrales a été étendue de 30 à 40 ans.

Confiance fissurée

Cependant les accidents de Tchernobyl en 1986 puis de Fukushima en 2011 ont fissuré la confiance en l'atome. La perspective d'une sortie du nucléaire, inenvisageable il y a quelques années, gagne du terrain. L'Allemagne s'est engagée dans une sortie du nucléaire à l'horizon 2022. Le Japon a mis un coup d'arrêt à ses centrales, avant de rouvrir récemment des réacteurs. En France, les anti martèlent que c'est le bon moment d'enclencher la marche avant. Ils dénoncent le chantier de

l'EPR, réacteur nouvelle génération à Flamanville, empêtré dans les retards et surcoûts, les difficultés financières d'Areva et EDF ainsi que les risques d'accident grandissant dans un parc de centrales plus que trentenaire pour les trois quarts des 58 réacteurs, sans oublier la question des déchets, héritage empoisonné pour le futur. Comment faire sans recourir aux importations ni aux énergies fossiles ? « *Avec 100% d'électricité provenant des énergies renouvelables* », répond en octobre l'Ademe dans un rapport choc, qui prévoit 63 % d'éolien, 17 % de solaire, 13 % d'hydraulique et 7 % de géothermie et thermique. Réalisable ? Il faudrait un complet renversement politique et budgétaire car actuelle-



Les Français sont toujours très partagés sur une sortie du nucléaire, entre 37 et 47% « pour » selon les sondages (Opinion Ways, Ifop) et 63 et 53% « contre ».

ment les EnR fournissent 20 % de l'électricité. Ce scénario « idéal » sous-entend que les régions utilisent à plein leurs gisements, que le pays réussit des économies d'énergie et accepte une hausse du prix du kWh, tout en développant la filière « verte ». Alors où iront les milliards d'euros ? À l'entretien et au renouvellement des centrales ou à une sortie du nucléaire ? La décision est bien sûr politique. LAURENCE GAIFFE

EN BREF

DROITS DE L'HOMME

TOLÉRANCE EN HAUSSE

Selon le rapport 2015 sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie publié par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), les Français n'ont jamais été aussi tolérants et prêts à penser leur pays comme multiculturel. L'« *indice longitudinal de tolérance* », baromètre élaboré à partir de soixante-neuf séries de questions, auprès d'un échantillon de 1015 personnes, a grimpé de 10 points depuis 2012 pour atteindre 64 points. Les événements du 11 janvier et du 13 novembre ont donné une envie de vivre ensemble. Mais dans le même temps, si les actes antisémites enregistrent un recul de 5,1%, les actes anti-musulmans ont eux triplé (+223%). Sans contradiction selon les chercheurs, les ressorts qui conduisent à une montée de la tolérance et ceux qui poussent aux actes racistes étant totalement différents.

LGBT

MARCHE DES FIERTÉS

A l'occasion de la journée mondiale contre l'homophobie, le 17 mai dernier, la FSU a rappelé l'importance de rendre visible ce combat pour l'égalité. Elle a appelé à participer aux marches des fiertés organisées partout en France, qui se poursuivent jusqu'au mois de juillet. Parce qu'au quotidien, « *les discriminations et les violences continuent de peser fortement sur les personnes LGBT* », il revient notamment à l'école « *d'éduquer toutes et tous afin de permettre l'émancipation de chacun quels que soient son sexe, son identité de genre ou son orientation sexuelle* ».

PARLEMENT DES ENFANTS

UNE AUTOROUTE POUR LES ABEILLES

C'est le texte de l'école élémentaire du « *Petit-Tour-Georges Gruelles* » à Pujols (Lot-et-Garonne) qui a recueilli le plus de suffrages parmi quatre propositions de lois en lice au Parlement des enfants. Il suggère d'interdire l'utilisation de pesticides dans tous les espaces verts publics afin de favoriser la protection et la circulation des insectes pollinisateurs. La proposition de loi lauréate peut être reprise par le député de la circonscription concernée, qui la dépose en son nom personnel sur le bureau de l'Assemblée nationale. Ce texte fait alors l'objet d'une procédure d'examen comme toute autre proposition de loi.

Aurélié Etienney, PE en mission humanitaire en Mongolie cet été

PORTRAIT



Monter des charpentes, passer de l'enduit... « *Je n'étais vraiment pas une spécialiste* », sourit Aurélié Etienney, professeur des écoles en

CE1 à l'école Victor-Hugo de Clichy-la-Garenne (92). Mais elle avait envie de donner de son temps, tout en découvrant d'autres cultures. Elle avait pensé aller enseigner à l'étranger, « *Mais je ne me sentais pas sûre de moi. Déjà enseigner en France, c'est une remise en question perpétuelle* ». Alors quand une de ses collègues lui parle d'une mission dont elle revient avec l'association *Coup de pouce humanitaire*, « *Je me suis dit, arrête de répéter que tu en as envie et fais-le!* » Elle se rend à la réunion annuelle de la structure à Paris, « *Je me retrouvais dans tous les projets* ». Passer le pas a un coût car les volontaires financent leur voyage, l'association fonctionnant grâce aux dons. En juillet 2014, elle part au

Rwanda, construire un centre de santé pour femmes et enfants atteints du VIH. L'été suivant, c'est l'Inde du sud pour rénover un hôpital de lépreux, « *C'était de la terre battue, on a posé tout le dallage, dans la chaleur* », alors quand un malade inaugure ce nouveau sol sur sa planchette, « *Même si on ne parle pas la même langue, il y a des regards qui en disent long* ». Puis son ami, infirmier, part au Chili en janvier. Avec ses élèves, elle travaille sur ce voyage, le trajet, le chantier, les photos qu'il envoie, en complément d'un « *tour du monde en littérature* ». Elle monte aussi « *Des projets huma-*

nitaires à leur échelle », comme cette année la vente d'une peinture par enfant au profit d'Action contre la faim. Et elle leur parle de sa prochaine mission de cet été, la rénovation d'un orphelinat à Oulan-Bator, la capitale mongole. Nul doute que photos et récits nourriront sa classe à la rentrée de septembre...

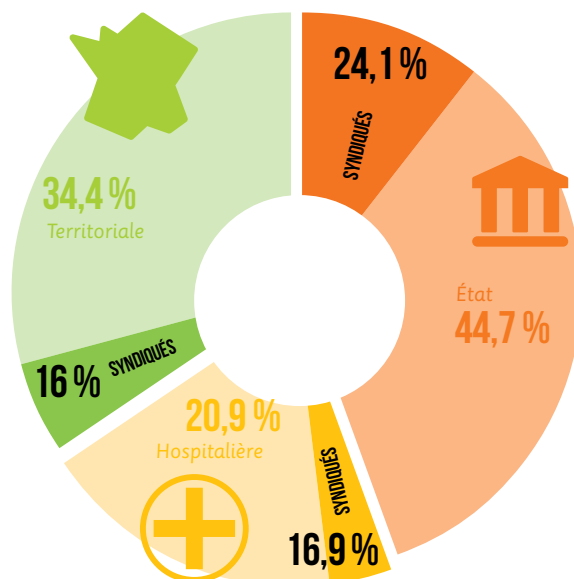
ENSEIGNANTE DEPUIS HUIT ANS DANS LA RÉGION PARISIENNE, AURÉLIE ETIENNEY, 35 ANS, PART POUR LA 3^E ANNÉE CONSÉCUTIVE 15 JOURS EN MISSION AVEC L'ASSOCIATION COUP DE POUCE HUMANITAIRE EN JUILLET.

LAURENCE GAIFFE

LA SYNDICALISATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Le taux de syndicalisation dans la fonction publique (20%) est deux fois plus élevé que dans le secteur marchand et associatif, particulièrement important dans le secteur « *éducation, formation et recherche* » (24%). Les chiffres globaux de syndicalisation (11% en 2013) relèguent la France au 27^e rang européen.

POURCENTAGE DE SYNDIQUÉS DANS LES TROIS FONCTIONS PUBLIQUES



Source: Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES)

Politique de la ville : des quartiers prioritaires à la dérive

Un récent rapport de l'Observatoire national de la politique de la ville met en lumière la situation toujours préoccupante des quartiers dits prioritaires.

« **U**n réel *apartheid social et territorial*. » La formule du Premier ministre, qui semblait inviter à une mobilisation sans précédent des pouvoirs publics reste hélas d'actualité, à la lecture du rapport sur la situation des quartiers prioritaires rendu début mai par l'Observatoire national de la politique de la ville. Précarité, chômage, discriminations, échec scolaire : les quelque 5,3 millions de personnes résidant dans les 1436 quartiers identifiés en 2015 comme relevant de la nouvelle politique

de la ville demeurent bien les premières victimes de la situation économique et sociale. 68% d'entre elles perçoivent des allocations sous conditions de ressources, contre 45% au niveau national relève l'observatoire. Seule une femme sur deux âgée de 30 à 49 ans vivant dans ces quartiers travaille, quand elles sont quatre sur cinq ailleurs. Plus globalement, le taux de chômage y est de 26,7%, contre 10% en moyenne nationale, et un homme diplômé à bac+5 de plus de 30 ans a 22% de chances en moins d'occuper un emploi de cadre lorsqu'il en est issu.

Inégalités de destin scolaire

Les moins de 30 ans y sont moins diplômés que dans les autres territoires, 61% ont un niveau d'étude inférieur au bac (contre 37% ailleurs) et seulement la moitié d'entre eux est



en activité. En dépit des politiques développées dans l'éducation prioritaire, le constat est toujours également cruel s'agissant des taux de

réussite. 22% des élèves scolarisés dans les quartiers prioritaires sont en retard à l'entrée en 6^e quand ils ne sont que 12% dans les autres, 75% obtiennent le brevet des collèges contre 86% au niveau national. Autant de chiffres qui montrent une nouvelle fois que « *Le quartier dont on est issu construit un déterminisme insupportable* » déplorait Hélène Geoffroy, secrétaire d'État à la Ville, lors de remise du rapport. Certes. Mais une fois le constat statistique posé, et chiffré, reste à apporter enfin des réponses à la hauteur. Pas sûr que le programme de rénovation lancé fin 2014 et doté de 5 milliards d'euros sur 10 ans y suffise. FRANCIS BARBE

Florian Lascroux, président du Comité syndical francophone pour l'éducation et la formation*

3 QUESTIONS À



« Privilégier de façon absolue le soutien à l'éducation publique gratuite »

Quelles formes prend la marchandisation de l'éducation dans l'espace francophone ?

L'implantation d'écoles privées a pris une telle ampleur que personne n'est en mesure d'effectuer un état des lieux précis. Tout existe : l'école construite par une ONG dans un village reculé, la petite école de quartier gérée par un enseignant à la retraite, les puissants réseaux d'écoles confessionnelles. Les frais d'inscription varient énormément, mais même les plus bas constituent un effort important pour les familles les plus déshéritées. En fait, la toile d'écoles privées s'est tissée petit à petit, tout simplement en raison de

la carence des États. Dans les campagnes, ou dans certains quartiers des grandes villes, l'école privée constitue souvent la seule offre éducative. Les États font preuve d'une passivité complice, voire d'un soutien affiché.

Quelles en sont les conséquences ?

Tout d'abord, l'absence de gratuité de l'école constitue un frein évident à la scolarisation. La recherche de rentabilité conduit les propriétaires et les directeurs d'écoles privées à chercher des économies : locaux exigus, enseignants peu ou pas formés, équipements inadéquats. Les écoles privées sont aussi synonymes, pour les enseignants, de

salaires encore plus bas que dans le public, de temps de travail sans limite, et d'une absence quasi-totale de droits syndicaux.

Que proposez-vous pour garantir une éducation publique de qualité pour tous ?

Un réseau d'organisations francophones** s'est constitué pour interpellier les bailleurs internationaux et les États afin de privilégier de façon absolue le soutien à l'éducation publique gratuite. L'effort est immense et passe par des augmentations considérables de budgets. Les États doivent lutter véritablement contre la corruption, cesser de céder devant les pressions des

groupes internationaux qui obtiennent souvent des exonérations de charges, mieux répartir les impôts et taxes pour toucher les plus fortunés, mieux former et organiser les administrations. Nous plaidons aussi pour une augmentation de l'aide internationale qui doit être coordonnée, partir des besoins exprimés par les pays et respecter les priorités affichées. Ces soutiens doivent provenir de fonds publics, meilleure façon d'assurer leur pérennité et la cohérence des choix.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCIS BARBE

*CSFEF : réseau francophone des syndicats d'enseignants dont le SNUipp est membre.

**Fédération Internationale des CEMEA, CSFEF, Solidarité Laïque, coalition française de la campagne mondiale pour l'éducation, Open society foundations, Right to education project, Global initiative for economical, social and cultural rights.

AGENDA

DU 7 AU 10 JUIN À BOULAZAC (24)

ÉCOLE ET THÉÂTRE

Le projet THÉÂ de l'OCCE favorise chaque année la rencontre entre des enfants de classes primaires ou de collèves et les écritures théâtrales contemporaines. 18 des 635 classes engagées cette année dans un projet de lecture, mise en jeu et en voix de textes se retrouveront aux 12^{es} rencontres nationales organisées à l'Agora, pôle national des arts du cirque de Boulazac. Un forum rassemblera les professionnels des arts vivants et de l'éducation autour de la question «*Théâtre, cirque, enfance, écriture : quelle[s] dramaturgie[s] ?*»

🐞 www.occe.coop/thea

DU 8 AU 10 JUIN À NANTES (44)

OBSERVER POUR FORMER

Ce colloque international, organisée par l'université de Nantes, fera le point sur les recherches portant sur la formation et l'observation des pratiques professionnelles. En quoi les observations de situations de travail des enseignants, formateurs, éducateurs, soignants, peuvent-elles «*constituer des ressources*» et «*développer leur pouvoir d'agir ?*» 🐞 www.cren.univ-nantes.fr

DU 6 AU 9 JUILLET À DIJON (21)

POINT SUR L'ÉDUCATION NOUVELLE

«*Entre hier et demain, l'actualité de l'éducation nouvelle*», ce sera le thème du congrès du GFEN organisé en partenariat avec l'Institut Jacotot. Fidèle au slogan de ses origines «*Tous capables !*», le Groupe français d'éducation nouvelle se demandera comment conjuguer les énergies pour que l'école soit «*le terrain d'essai de la citoyenneté, le lieu de formation du citoyen de demain ?*»

🐞 www.gfen.asso.fr/fr/accueil

DU 21 AU 25 AOÛT À ROSTRENEN (22)

STAGE ICEM

«*Travailler et vivre autrement à l'école de la République*», un stage ouvert à ceux qui dans le grand Ouest veulent découvrir la pédagogie Freinet ou approfondir leurs pratiques coopératives. Le stage alterne des pratiques, des analyses et des apports théoriques sur les piliers de cette pédagogie : la méthode naturelle et le tâtonnement expérimental, le travail individualisé et l'organisation coopérative, l'expression, la création et la communication.

🐞 www.icem-pedagogie-freinet.org

[/stagegrand-ouest-2016](http://stagegrand-ouest-2016)

CINÉMA

BELLA E PERDUTA

Pietro Marcello a 40 ans. Il est déjà l'auteur de documentaires bien accueillis en Italie. Mais son nouveau film, *Bella e perduta*, n'est plus un documentaire. Ni une fiction. Il invente une nouvelle forme cinématographique, en s'adaptant aux ruses du destin. Il prépare un film sur Tommaso Cestrono, simple berger qui protégea héroïquement de la Camorra un palais du XVIII^e siècle dans la région



de Caserta, près de Naples. Seul, comme Gary Cooper dans *Le train sifflera trois fois*, il réhabilita le palais, le nettoya. Personne ne lui avait rien demandé. À part sa conscience. Le tournage fut interrompu par la mort brutale de Cestrono à 48 ans, le jour de Noël 2013. Marcello imagina alors qu'un bufflon promis à l'abattoir, sauvé par Cestrono, était recueilli par Polichinelle, sorti des entrailles de la terre. Pas le polichinelle de la comedia dell'arte. Un personnage bien plus ancien, qui remonte aux Étrusques et aux Romains, un intermédiaire entre les morts et les vivants.

Le résultat est un des films les plus émouvants qu'on ait vu depuis longtemps : images splendides, magie, présence réelle des animaux devenus les égaux des hommes, dénonciation subtile et bouleversante de la criminalité organisée, de la destruction du patrimoine, de l'oubli de la nature et de sa beauté. Il y a une nostalgie profonde dans *Bella e perduta*, dont le titre vient du chœur des esclaves du Nabucco de Verdi : «*Ô ma patrie, belle et perdue*». Le choix de filmer avec de la pellicule plutôt qu'en numérique, correspond à un temps différent, un rythme diffé-

rent même dans la fabrication du film. Une synthèse politique, poétique, mythologique, qui en dit plus sur le monde contemporain et le cinéma que tous les discours du moment. RENÉ MARX

🐞 Les critiques de cinéma de *Fenêtres sur Cours* sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

ÂMES ENGAGÉES

Le duo «*Madeleine & Salomon*» a voulu rendre hommage aux chanteuses américaines engagées. «*A woman's journey*» est un périple au pays des femmes ; Nina Simone, Janis Ian, Mimi Farina (soeur de John Baez), Billie Holiday, Elaine Brown, Joséphine Baker... Ce premier album est porté par cette volonté d'offrir un regard sur ces femmes et la société dans laquelle elles évoluaient. Le point de départ du projet est la rencontre artistique de la vocaliste et flûtiste Clotilde Rullaud et du pianiste Alexandre Saada lors d'une tournée asiatique. Un album où la voix caverneuse de Clotilde Rullaud vous attrape le cœur et vous remue les sens. L'univers musical à l'esprit minimaliste fait la part belle à la voix, au voyage intérieur qui laisse percevoir l'âme. Un «*soul*» élégant et engagé. Florin Niculescu, violoniste de jazz manouche, héritier de Stéphane Grappelli, fête ses 25 ans de carrière à travers un album de standards choisis du répertoire américain et une réédition de son premier album «*Gipsy Ballad*». Un swing manouche jazzy puissant ! LAURE GANDEBEUF



MADELEINE & SALOMON
«*A WOMAN'S JOURNEY*»
TZIG'ART / PROMISED LAND /
SOCADISC
EN CONCERT LE 15 JUIN AU
NEW MORNING À PARIS
FLORIN NICULESCU
«*25 YEARS AFTER*» «*LABEL*
QUEST / L'AUTRE
DISTRIBUTION EN CONCERT LE
15 ET LE 16 JUIN AU DUC DES
LOMBARDS À PARIS

Annie Ernaux, auteure

ENTRETIEN AVEC

« L'école a beaucoup compté dans une forme de bien-être au monde »

Vous explorez votre mémoire et celle de la société aussi. Quel rôle a joué pour vous l'école ?

L'école c'est immense. Je me souviens que j'avais un désir vraiment très grand d'aller à l'école pour apprendre à lire. Mes parents n'auraient pas su comment faire. Alors j'ai appris très vite et on a vu que j'étais une bonne élève. C'était très satisfaisant pour moi. Mes parents disaient « Elle aime l'école », ça a beaucoup compté dans une forme de bien-être au monde. J'étais dans une école privée catholique où allait tout le gratin de la petite ville où j'habitais. Il y avait cette différence de classe pour moi dont les parents tenaient un café-épicerie au fond d'un quartier populaire. Et j'étais vue comme la fille qu'on n'invite pas chez soi.

La lecture habite votre vie. Comment nourrit-elle votre écriture ?

Le goût de la lecture m'est venu par ma mère. Elle avait un budget « dépenses livres » pour moi. Je ne faisais pas de distinction car l'important c'était de lire. Livres et journaux. A partir du moment où les parents ne lisent pas du tout c'est très difficile de demander à un enfant qu'il lise. Alors évidemment c'est le rôle de l'école de donner le goût de lire. Toutes les lectures vous construisent au fur et à mesure, vous aiguillent. Toute l'adolescence et jusqu'à 30 ans. J'appelle ça mes années de formation.

Vous vous considérez comme un « transfuge de classe ». Comment peut-on sortir du déterminisme de classe ?

C'est l'école qui devrait avoir ce rôle... Mais qui montre son incapacité. Il y a toujours eu des miraculés, comme disait Bourdieu, mais ça reste difficile d'en sortir. Il faut beaucoup de facteurs. Bien sûr que c'est l'école mais à mon époque, ma mère disait toujours que c'était les parents. En même temps ils n'étaient pas du tout conscients que c'était lié au décalage extrême entre ce qui est enseigné à l'école, le modèle et puis les familles. Il y a aussi une sorte de fatalisme social. Je pense qu'on peut changer les choses...du moins essayer.

Votre œuvre fait une large place au combat féministe. Est-ce que vous avez vu les choses évoluer dans ce domaine ?

Elles ont évolué. Les femmes maintenant ont la maîtrise de la reproduction. On a vaincu un déterminisme. Du

coup le mariage n'est plus devenu la visée des filles et la plupart souhaitent avoir un métier. Ça a transformé la place de la femme dans la société mais pas en profondeur. Actuellement il y a une stagnation et un retour des valeurs conservatrices. Et notamment cette idée, comme dans le marketing, le rose pour les filles et le bleu pour les garçons, comme s'il y avait une menace sur la féminité et sur la virilité. Alors que dans la réalité c'est la virilité qui continue d'être absolument triomphante. Y compris dans le champ littéraire.

Vous avez exercé le métier d'enseignante. En quoi cette expérience nourrit-elle le travail d'écrivain ?

Ça a été très formateur pour moi. Ma première année d'enseignement, j'avais une classe de sixième et deux classes aide-secrétariat et aide-comptable. Et là ça a été un retour à une réalité déconcertante, après les années d'études où on est coupé du monde. Ça m'a porté à m'interroger sur mon enseignement et sur mon parcours. Et puis mai 68 est arrivé ! Je sentais qu'il y avait des choses à changer. C'est à ce moment-là que j'ai lu *Les Héritiers* et *La reproduction* de Bourdieu. Mon premier livre, *Les armoires vides*, c'est ma propre histoire, la déchirure, comment la culture scolaire ne répond pas à la culture d'origine.

Quel regard portez-vous sur le métier d'enseignant et l'école d'aujourd'hui ?

Je pense que c'est un métier très dur. Les jeunes arrivent avec une sensation collective que nous n'avions pas. Elle peut encourager les comportements déviants par rapport à l'institution mais aussi je crois que beaucoup de jeunes ont une désillusion profonde vis-à-vis de l'école. Que cela ne rapportera rien, qu'au bout il y a du chômage. Je l'ai senti en allant dans des classes déjà dans les années 90. Il faut beaucoup de courage mais il y a des défaillances extrêmes pour les remplacements, par exemple. Je lisais tout ce qu'a fait Jean Zay sous le front populaire. Il n'a pas eu peur à cette époque. Et c'est effrayant, il y a toujours une peur des enseignants, on ne leur fait pas confiance.

PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE SOLUNTO



© CATHERINE HÉLIE-GALLIMARD

ANNIE ERNAUX A ÉTÉ ENSEIGNANTE, AGRÉGÉE DE LETTRES MODERNES. SON ŒUVRE LITTÉRAIRE, POUR L'ESSENTIEL AUTOBIOGRAPHIQUE, ENTRETIENT DES LIENS ÉTROITS AVEC LA SOCIOLOGIE. ELLE A PUBLIÉ UNE VINGTAINÉ DE LIVRES, DONT LA PLACE (PRIX RENAUDOT EN 1984) ET LES ANNÉES (PRIX MARGUERITE DURAS ET PRIX FRANÇOIS MAURIAC EN 2008). SON DERNIER LIVRE MÉMOIRE DE FILLE VIENDE PARAITRE CHEZ GALLIMARD.